

• inprecor

Janvier 1998 - n°420

INPRECOR

Grande-Bretagne
Sainte Diana de Galles

Turquie
*Désormais, il faut
compter avec l'ÖDP*

Mexique
Marcos lu par Bensaïd

Etat espagnol
Bilan du congrès d'IU

Dossier
Les 35 h en Europe

RIX : 35 FF / 150 TB / 7 Cnt

Inprecor

Revue d'information et d'analyse
publiée sous la responsabilité
du Secrétariat unifié de la IV^e
Internationale.

Les articles ne représentent pas
nécessairement le point de vue
de la rédaction.

Éditée par la PECEI Sarl au capital de
50 000 F, SIREN n° 391 857 562.

Rédaction et administration :
PECEI, BP 85, 75522 PARIS, Cedex 11,
France.

Tél. : (33-1) 43 79 29 60

Fax : (33-1) 43 79 29 61

e-mail :

100641.2324@compuserve.com

Gérant et directeur de publication :

Jean Malewski

C.P. n° 59117, ISSN 1 0294-8516

Conception et maquette :

Rotographie

Imprimé par Rotographie

2, rue Richard-Lenoir, 93106

Montreuil Cedex.

Diffusé dans les librairies par

DIF POP SARL, 21^{er} rue Voltaire,

75011 PARIS, France.

Sommaire

Etat espagnol

Congrès d'IU : un premier bilan	Pedro Montes et Jesus Albarracin	3
Le congrès n'a pas résolu la crise	Jaime Pastor	4

Mexique

Massacre au Chiapas	Pierre Sylvain	6
---------------------	----------------	----------

Grande-Bretagne

Sainte Diana de Galles	Angela Klein	7
------------------------	--------------	----------

Notes de lecture

10

DOSSIER : Les 35 heures en europe

Les 35 h au devant de la scène	François Vercammen	12
Une rupture nécessaire ?	Michel Dupont	13
Vers les 35 heures en France ?	Michel Husson	15
Italie : le débat sur la RTT	Gianni Rigacci	17
Allemagne : RTT et mouvement ouvrier	Angela Klein	19
Belgique : le Retour de la RTT	Alain Tondeur	22

Turquie

Désormais, il faut compter avec l'ÖDP !	Masis Kürkçügil	25
Déclaration du congrès de l'ÖDP	Document	28

Débat

Marcos et le miroir brisé de la mondialisation	Daniel Bensaïd	29
--	----------------	-----------

Canada

La bourgeoisie dans la tourmente néolibérale	Marc Bonhomme	33
--	---------------	-----------

Marxisme

Octobre 1917 : un colloque et ses défis	Francis Sittel	36
---	----------------	-----------

Abonnement

(11 numéros par an)

France - DOM-TOM - Europe	190 FF pour six mois.	360 FF pour un an.
Afrique du Nord - Moyen-Orient	200 FF pour six mois.	380 FF pour un an.
Afrique - Amériques - Asie	240 FF pour six mois.	460 FF pour un an.
Pli fermé France - Europe	250 FF pour six mois.	500 FF pour un an.

● Chèques bancaires et chèques postaux libellés à l'ordre de "PECEI", à adresser à PECEI, BP 85, 75522 Paris CEDEX 11, France.

● Virements bancaires à "PECEI", à adresser au Crédit du Nord, Agence Paris-Nation, 11 rue Jaucourt, 75012 Paris, France, compte n° 30076 / 02044 / 15718500200 / 94.

● Virements postaux à "PECEI", CCP n° 3.900.41 N Paris.

Abonnement Réabonnement

● Moins de 25 ans et chômeurs	(120 FF, 6 mois)	☐
● Institutions	(600 FF, 1 an)	☐
● « Lecteurs solidaires »	(150 FF, 6 mois)	☐
● « Découvrir INPRECOR » *	(75 FF, 3 mois)	☐
* Réservé aux nouveaux abonnés		

Nom - Prénom :

Rue :

Commune / Code postal :

Ville :

Pays :

Izquierda Unida : un premier bilan

Par
Pedro Montes et Jesús Albarracín *

La V^e Assemblée d'Izquierda Unida a réuni quelque 1 500 délégués à Madrid les 5, 6 et 7 décembre 1997. Nous avons présenté dans notre précédent numéro différents points de vue sur la crise qui a secoué IU et les enjeux de ce congrès. A nouveau, nous donnons la parole à notre camarade Jaime Pastor, l'un des principaux dirigeants du courant Espace alternatif au sein d'IU, d'une part ; et à nos camarades Pedro Montes et Jesús Albarracín, d'autre part, qui proposent une autre analyse du congrès et des tâches des révolutionnaires au sein d'IU.

La V^e Assemblée d'IU s'est achevée sur l'élection d'une nouvelle direction. Sur les 1 500 délégués théoriques, 1 370 ont été effectivement accrédités et 1 286 ont participé à l'élection du Conseil politique fédéral (CPF). Il y a eu 112 votes blancs, ce qui est politiquement significatif, motivés par le refus pour diverses raisons de la liste dirigée par Julio Anguita, qui a recueilli 966 voix.

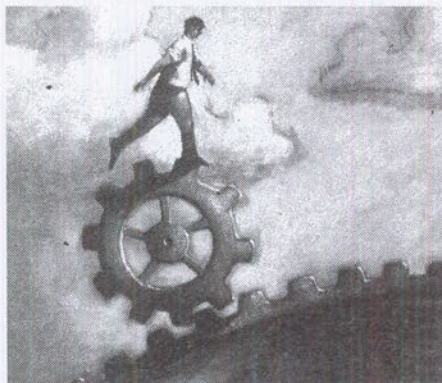
La liste d'Espace alternatif a recueilli 108 voix et celle de la Troisième voie, 102. La majorité obtient ainsi 73 des 89 sièges au CPF (82 %) et chacune des deux autres listes en obtient 8.

Après l'exclusion de la Nouvelle gauche (favorable à Maastricht, préconisant des accords à tout prix avec le PSOE, soutenant les directions syndicales et les pactes signés sur l'assouplissement des possibilités de licenciements et la réduction des pensions de retraite), le spectre politique au sein d'IU n'a pas été sensiblement modifié. Le courant Troisième voie, avec le soutien appuyé de la majorité de la direction des Commissions ouvrières, occupe à droite pratiquement le même espace laissé vacant par le PDNI (Nouvelle gauche), à cette différence près, peut-être due à l'existence de ce parti à l'extérieur, qu'il n'a pas encore exposé ouvertement ses positions, et n'a pas fait montre de la même déloyauté vis-à-vis d'IU. L'avenir dira si cette tendance, à l'implantation irrégulière, défendra loyalement ses positions au sein d'IU, ou si elle poursuivra le travail mené par le PDNI, en salissant l'image publique d'IU et en se livrant en dernière instance à un sale travail au bénéfice du PSOE. Cela aura également des conséquences sur les choix politiques de certains dirigeants de la direction officielle des Commissions ouvrières, notamment leur secrétaire général, Gutiérrez, qui tout en dénôçant des interventions imaginaires d'IU et du PCE au sein des Commissions ouvrières, ne se prive pas de mettre le syndicat au service du PDNI et de la Troisième voie. Il faut souligner que les résultats obtenus au Congrès par la Troisième voie, même s'ils dépassent leurs attentes et le pourcentage de leurs délégués, correspondent vraiment à leur poids

au sein d'IU. En effet, certains qui ne s'en réclament pas ouvertement, acceptent implicitement ses positions et sa pratique tout en se situant dans la majorité fédérale, comme c'est le cas à Madrid et dans d'autres directions intermédiaires. Même si elle ne forme pas un tissu homogène, la droite d'IU est représentée directement ou indirectement par la Troisième voie, et son implantation et son influence sont plus fortes qu'on ne pourrait l'attendre d'une force politique qui se situe dans la gauche anticapitaliste.

La tendance Espace alternatif est plus difficile à caractériser. Les résultats qu'elle a obtenus ne correspondent pas non plus au nombre de ses délégués, ni à son influence à la base. Elle a bénéficié du mécontentement provoqué par la liste majoritaire dans de larges secteurs et du haut pourcentage de votes blancs. Il est significatif qu'à Madrid, où elle est implantée, elle ne s'est pas présentée sous ses propres couleurs, et ses délégués faisaient partie de la majorité de cette fédération qui compte parmi les plus droitières et les plus bureaucratiques d'IU. En outre, Espace alternatif est intégré par un ensemble de secteurs hétérogènes, d'origines diverses, à la faible cohésion, sur des bases communes fragiles. Au-delà du rôle public qu'y jouent des dirigeants comme Jaime Pastor ou les écologistes, Espace alternatif est plus un conglomerat qu'un courant, où priment davantage les réactions contre la majorité fédérale ou l'appareil du PCE que des accords en positif. C'est vrai qu'IU n'est pas exempte de pratiques bureaucratiques, mais leur dénonciation ne suffit pas à donner une cohésion politique à un courant. D'une certaine façon, il s'agit d'une plate-forme sur laquelle s'appuient quelques dirigeants mais dont les bases sont fragiles. On pourrait dire de ces dirigeants qu'ils ont fait un investissement en dissidence, investisse-

* Jesús Albarracín est membre de la Commission exécutive confédérale des Commissions ouvrières et du Conseil politique fédéral d'IU. Pedro Montes est membre de la Présidence d'IU à Madrid et du Conseil politique fédéral. Tous deux sont militants de la IVE Internationale dans l'Etat espagnol et membres du comité de rédaction de la revue *Quadernos Internacionales*.



ment de bon rapport vu le souci de la majorité de démontrer que le pluralisme est un signe d'identité d'IU. L'ambiguïté d'Espace alternatif est telle qu'il est difficile de dire s'il se trouve à gauche ou à droite de la majorité (tout est dans « l'alternatif »). Sur le plan social, de ce qui touche à la lutte des classes, on peut montrer qu'ils se situent à droite. Partisans d'une alternative « rouge, verte et violette », le rouge y est quelque peu délavé (certains membres d'Espace alternatif sont liés au secteur majoritaire des Commissions ouvrières). Enfin, il y a une brèche préoccupante entre les déclarations et la pratique d'Espace alternatif, comme en témoigne le cas de Madrid où, alors qu'ils se posent en champion de la démocratie interne, ils soutiennent une direction bureaucratique et peu scrupuleuse. Le succès remporté par ce courant dans la Ve Assemblée peut s'avérer artificiel et éphémère du fait de sa faible cohésion idéologique et de la diversité de ses composantes. Son influence réelle est réduite, même si on peut s'attendre que les médias la montent en épingle pour poursuivre leur campagne contre IU, présentée comme une organisation divisée et soumise à des tensions internes permanentes.

Quant à la majorité fédérale, elle est sortie du Congrès aussi bigarrée et confuse qu'elle y était entrée. Aucun des graves problèmes de direction n'a été résolu, qui font d'IU une organisation peu efficiente, dans le sens où son discours, ses décisions et ses objectifs ont une faible traduction pratique, avec une capacité de mobilisation pratiquement nulle. La continuité a prévalu, comme le montre le fait que, malgré un bilan critique de la gestion passée, tous les membres du CPF élu lors de la IV^e Assemblée ont été reconduits.

La sortie du PDNI n'a pas permis, contrairement à ce qu'on a prétendu et qui aurait été souhaitable, de procéder à une clarification politique au sein d'IU, jusque dans les rangs de la majorité fédérale. Au contraire, on se retrouve avec le même magma idéologique. Même si les documents politiques — le Manifeste et les Axes programmatiques — traduisent

une ligne de gauche cohérente, renforcée même — objectifs anticapitalistes, lutte contre le néolibéralisme, autonomie face au PSOE, proposition d'unité d'action de la gauche, les 35 heures, la mobilisation comme axe central, l'Etat fédéral — la direction proposée et le CPF élus reconduisent l'existant, avec des gens élus qui ont combattu les positions de la direction fédérale, activement ou passivement, et sont très proches de la Troisième voie. On peut affirmer qu'une politique clairement à gauche a été majoritairement définie dans la Ve Assemblée, mais qu'il n'y a pas de direction capable de la mener à bien. (...)

Symptomatiquement, cette absence de direction s'est fait sentir lors du déroulement même du Congrès où aucune équipe dirigeante n'a été à même de suivre les débats, défendre les documents de la direction sortante, imposer une liste pour le CPF déterminée par des critères politiques pour faire pièce aux pressions considérables des fédérations, des partis et des collectifs. Sur un sujet aussi crucial que les statuts, des changements très importants ont été introduits dont personne ne semblait à même d'évaluer les répercussions (1) Pour ce qui est du fonctionnement « fédéraliste » d'IU, alors que les documents présentés visaient à un renforcement de l'autorité de la direction fédérale, l'Assemblée s'est prononcée pour un élargissement des compétences des fédérations. En définitive, le Congrès

s'est déroulé sans contrôle politique et il n'est pas encore possible de connaître l'état définitif des résolutions ni la portée des amendements adoptés.

La majorité est donc toujours indéfinie, en proie aux mêmes divisions et tensions. Il faudra attendre la mise en place de l'équipe de la Présidence et de la Commission exécutive pour voir comment ont évolué les rapports de forces entre les diverses sensibilités, et si se dessine une plus grande clarté politique. Le renforcement apparent des secteurs de gauche reste à vérifier. Pour ces secteurs, le plus important de cette Ve Assemblée tient à l'apparition d'une nouvelle force qui s'identifie à IU en Catalogne. Après la rupture des rapports politiques entre IU et Iniciativa per Catalunya (IC), certains secteurs de cette dernière se regroupent avec différents partis et collectifs, comme le PCC et Esquerra Alternativa (Gauche alternative — IVE Internationale) pour créer une nouvelle formation, sur des postulats clairement anticapitalistes, ce qui lesterait IU à gauche, d'autant plus que contrairement à ce qui se passait avec IC, ils participeront au CPF avec droit de vote. ■

1) Les propositions de la commission sur les statuts qui conduisaient à un recul du pluralisme et de la démocratie ont été largement amendées et corrigées. Ainsi, une large majorité de délégués a repoussé la proposition que 50 % des membres de la direction sortante soient « délégués d'office » aux congrès. De même, les délégués ont soutenu la direction d'IU en Euskadi dans sa condamnation de la sentence du tribunal prononçant l'emprisonnement de la direction de Herri Batasuna, ce qui revenait à désavouer Julio Anguita qui avait critiqué cette déclaration.

Le congrès n'a pas mis fin à la crise

Par
Jaime Pastor

Les débats et le déroulement final de la V^e Assemblée fédérale d'Izquierda Unida ont offert l'occasion de dresser un bilan de la crise qu'a subie cette formation dans la période récente, mais ils n'y ont pas mis un terme, pas plus qu'ils n'ont permis une meilleure clarification politique. Les thèmes phares de cette Assemblée se sont réduits au rapport de bilan du coordonnateur général, aux statuts et à la discussion sur les listes en présence pour l'élection du nouveau Conseil politique fédéral. En revanche, les documents politiques — le Manifeste et les Axes programmatiques — ont été peu discutés,

si on laisse de côté la prise de position critique adoptée par l'Assemblée à propos de la condamnation de la direction nationale de Herri Batasuna, et l'engagement à préparer diverses conférences : sur la question des femmes, de l'Etat fédéral et de la question nationale et, enfin, sur le conflit basque.

Le rapport présenté par le coordonnateur général, Julio Anguita, présentait une autocritique sur le fonctionnement organisationnel, mais sans que soit mentionnée la moindre erreur quant à l'orientation politique mise en œuvre depuis la IV^e Assemblée, ou quant au traitement de

La liste de la « Troisième voie » regroupait des secteurs encore significatifs du Pays valencien, d'Andalousie, d'Aragon et de Madrid, qui ont des relations privilégiées avec la majorité des Commissions ouvrières. Si on prend en compte leur sous-représentation au Congrès, leurs résultats ont été meilleurs qu'espéré.

Pour ce qui est de notre courant, Espace alternatif, dès notre constitution en octobre 1996, nous avons affirmé notre identité propre : en défense d'un fédéralisme multinational, du droit à l'autodétermination et d'une solution négociée au conflit basque ; d'une articulation programmatique et pratique des couleurs rouge, vert et violet dans un projet émancipateur (avec notamment la question du partage du travail, du temps et de la richesse dans le cadre d'un développement durable et d'une participation paritaire) ; et de la transformation d'IU en formation politique d'un nouveau type qui dépasse l'étape d'une coalition de partis.

Sur la base de ces idées forces nous avons défendu des positions autonomes dans le débat qui a polarisé la majorité face à la Nouvelle gauche et à d'autres secteurs : nous avons insisté sur le fait que, bien que nous soyons aux antipodes politiques de ce courant qui n'est plus aujourd'hui dans IU, nous estimions qu'il fallait résoudre les divergences dans le cadre de la V^e Assemblée fédérale, et non pas en prenant des mesures administratives qui dans bien des cas outrepassaient les règles définies par les statuts fédéraux.

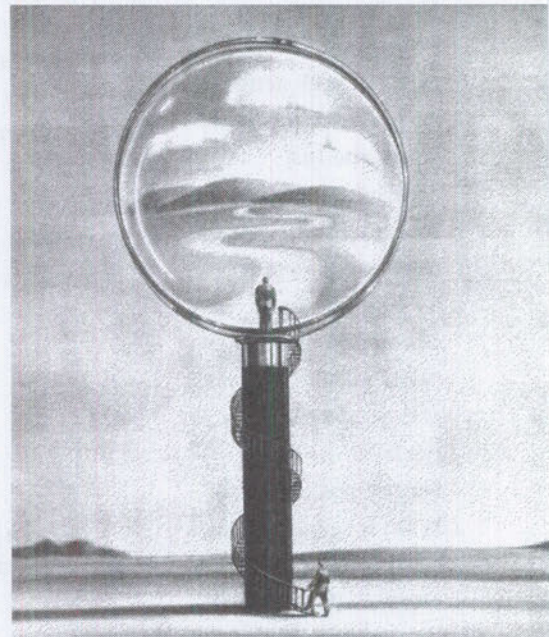
Cohérents avec ces choix, nous avons décidé de présenter notre propre liste, en diffusant largement la déclaration « Reconstruire la gauche pour un Projet alternatif » et un numéro spécial de notre publication « Courant alternatif ».

Une semaine à peine avant la tenue de la Ve Assemblée, on nous avait proposé d'intégrer la liste de la majorité, mais dans des conditions qui nous empêchaient de préserver clairement notre identité politique et nous « pénalisaient » par rapport à des partis qui, pour avoir fait allégeance à la direction tout au long de la crise, en étaient récompensés.

C'est donc la quasi totalité de nos délégués qui a décidé de présenter une liste propre, qui incluait également la CID (Courant de la gauche démocratique, existant surtout à Madrid où il est dirigé par un ancien secrétaire général de cette fédération du PCE) et des camarades venant de fédérations d'IU à l'étranger.

Nous avons obtenu largement plus que les signatures de 10 % des délégués exigées pour présenter une liste (environ 150) puisque nous avons recueilli 225 signatures de pratiquement toutes les

fédérations représentées. Cela nous a donné l'occasion de prononcer l'un des rares discours politiques de cette Assemblée et d'obtenir une représentation meilleure qu'espéré. Avec 9 % des voix nous avons 8 représentants élus, reflétant aussi bien la pluralité des courants au sein d'Espace alternatif — écosocialistes, alternatifs, CID — que la diversité territoriale — Estrémadure, Euskadi, Madrid, fédérations à l'étranger... — la parité des sexes et une composante jeune qui n'étaient pas le fait des autres candidatures.



C'était un point de départ erroné que de penser qu'un Congrès pouvait par lui-même résoudre la crise et provoquer la « clarification de fond ». Les blessures de la crise ne se sont pas encore refermées ; des conflits ouverts persistent dans certaines fédérations — Madrid, Aragon, Euskadi... — et cela s'est reflété dans les 10 % de votes blancs dans l'élection de la direction. A cela s'ajoute l'ouverture du débat préparatoire au Congrès du PCE, où doit se régler la succession d'Anguita au poste de secrétaire général de ce parti. Le risque est grand, dans ces circonstances, que faute d'avoir défini une stratégie politique pour la nouvelle période, des campagnes comme celle des 35 heures, la lutte contre les privatisations, ou pour un Etat fédéral, soient prises en charge essentiellement sur un plan institutionnel et médiatique, plutôt que dans la recherche d'une convergence réelle avec les secteurs qui au sein des mouvements sociaux peuvent partager ces objectifs.■

certains conflits internes dont la résolution a été qualifiée par euphémisme de « normalisation démocratique ». Si ce rapport réaffirmait son opposition au néolibéralisme et à la tendance de la majorité de la gauche à s'y adapter, cette critique ne s'accompagnait d'aucune politique alternative concernant l'Union européenne, le bloc des droites et la recherche de formules d'alliance avec une gauche plurielle au plan politique, social, culturel et national.

C'est pour ces raisons, et d'autres encore, que les délégués de notre regroupement, Espace alternatif, se sont majoritairement abstenus lors du vote sur ce rapport, alors que ceux du courant Troisième voie votaient contre.

Pour ce qui est des statuts, la présentation de nombreux amendements par diverses fédérations, en particulier du Pays valencien, d'Euskadi et de Madrid, a permis de freiner les tentatives de la direction sortante pour imposer un projet d'organisation néocentraliste.

Les principes de pluralisme et de fédéralisme ont ainsi été préservés, tandis que d'autres mesures de démocratisation étaient adoptées, telles que des possibilités accrues d'élections primaires et la suppression des « délégués d'office » (c'était le cas jusqu'alors des quelque 200 membres sortants du Conseil politique fédéral), ou l'amendement adopté permettant de présenter une liste incomplète (ce qui n'était pas le cas jusqu'alors, empêchant les courants minoritaires de présenter une liste quand le nombre de personnes à élire était important).

La présence, finalement, de trois listes a polarisé le débat. Celle de la majorité, résultat d'un pacte entre les partis membres d'IU — y compris les « indépendants » — a été source de malaise et de conflits avec certains secteurs du PCE (Parti communiste d'Espagne, la formation prépondérante dans IU) et du CUT (Collectif pour l'unité des travailleurs d'Andalousie), qui s'estimaient sous-représentés, à l'inverse du PASOC et de la Gauche républicaine, visiblement satisfaits.

Mexique : Massacre au Chiapas

Une émotion
unanime et de très
nombreuses actions
de protestation et de
solidarité ont
répondu, à l'échelle
internationale, au
massacre perpétré
au Chiapas le 22
décembre dernier.
Nous publions
ci-contre la
déclaration du
Secrétariat unifié de
la IV^e Internationale,
ainsi que l'appel
signé en France par
de nombreuses
personnalités.
Le 12 janvier, une
journée
internationale de
solidarité avec
le Chiapas doit
donner lieu à de
multiples initiatives,
quatre ans après
la première grande
manifestation de
solidarité avec
l'Armée zapatiste
à Mexico.

A Ernesto Zedillo, président de la République du Mexique

Les peuples, les forces démocratiques, progressistes et socialistes du monde, condamnent ce nouveau massacre de citoyens et citoyennes du Mexique, perpétré sous le gouvernement que vous prédisiez.

L'assassinat de 46 indigènes sans défense, dans la localité d'Acteal au Chiapas, dont des femmes et des enfants, est un démenti cinglant à vos propositions démagogiques de paix adressées à l'EZLN et à l'ensemble de la société civile.

L'action criminelle des bandes paramilitaires qui mènent une guerre sale au Chiapas et dans d'autres états, ne pourrait pas se poursuivre sans la complicité de votre gouvernement, de l'armée fédérale et de l'appareil corrompu du PRI. (...)

Un tel événement ne peut que susciter la plus ferme condamnation et l'exigence que les auteurs matériels et moraux de ce massacre soient, pour le moins, définitivement châtiés. Que les bandes terroristes paramilitaires soient démantelées et que le Chiapas tout comme d'autres états soient démilitarisés.

La société mexicaine et l'opinion publique internationale exigent de votre gouvernement qu'il soit mis fin à la répression, à la guerre sale contre l'EZLN et les communautés indigènes, et au terrorisme d'Etat.

Paris, le 26 décembre 1997.

Secrétariat unifié de la IV^e Internationale

En France, de nombreuses personnalités ont signé la déclaration que nous publions ci-dessous et une délégation s'est rendue à l'ambassade du Mexique le vendredi 26 décembre.

Des dizaines d'Indiens Tzotzil, dont une majorité de femmes et d'enfants, viennent d'être sauvagement massacrés au Chiapas par des groupes paramilitaires liés aux grands propriétaires terriens et au PRI, le parti au pouvoir.

Les communautés indigènes réclament une paix juste et digne ainsi que la reconnaissance de leurs droits fondamentaux. Solidaires de leur cause, nous demandons :

- 1- La constitution d'une commission d'enquête indépendante sur ces massacres.
- 2- La dissolution des groupes paramilitaires.
- 3- Le retrait de l'armée des territoires indigènes.
- 4- L'application immédiate des Accords de San Andrés signés il y a bientôt deux ans entre le gouvernement et l'Armée zapatiste (EZLN).

Premiers signataires :

Isabelle Alouges (SUD-PTT) ; Mouloud Aounit (MRAP) ; Jean-Luc Benhamias (secrétaire national des Verts) ; Daniel Bensaïd (philosophe) ; Frédérique Bredin (ancien ministre, député PS de Seine-Maritime) ; Sylvie Blum (cinéaste) ; Miguel Benasayag (psychiatre) ; Jean-Michel Boissier (journaliste) ; Jacques Blanc (Directeur du théâtre national de Brest) ; Paul Blanquart (sociologue) ; Nicole Borvo (sénateur, PCF) ; Sophie Bouchet-Petersen et Jean-Pierre Masdoua (Droit de Cité) ; Philippe Boursier (porte-parole des Verts) ; Carmen Castillo (écrivain-cinéaste) ; Bernard Contat (Noir Désir) ; Annick Coupé (SUD-PTT) ; Olivier Cyran (journaliste) ; Luz (dessinateur) ; Noël Daucé (ANPE-CFDT) ; Claude Debon (FGTE-CFDT) ; Régis Debray (écrivain) ; Régine Desforges (écrivain) ; Gisèle Donnard (professeur) ; Olivier Duhamel (député européen) ; Roger Ferrari (FSU) ; Jean-Pierre Faye (philosophe) ; Mgr Jacques Gaillot ; Patrick Grand-Perret (cinéaste) ; Gisèle Halimi (avocate, ancienne députée) ; Marianne Isler (porte-parole Les Verts) ; Francis Jeanson (écrivain) ; Alain Joxe (sociologue) ; Alain Krivine (LCR) ; François Laroche (SNPES-PJJ FSU) ; Yvon Le Bot (sociologue) ; Anne Leclerc (FSU) ; Alain Lipietz (porte-parole des Verts) ; Ginette Lemaitre (sociologue) ; Michael Löwy (philosophe) ; Jean-Paul Magnon (secrétaire du Comité national du PCF) ; Federica Matta (artiste) ; Danielle Mitterrand (France Libertés, Fondation Danielle Mitterrand) ; Ariane Mnouchkine (metteur en scène) ; Edgar Morin (sociologue) ; Maurice Najman (journaliste) ; Gilles Perrault (écrivain) ; Évelyne Pisier (professeur de droit) ; Alain Rochal (LCR) ; Francis Tanguy (théâtre du Radeau) ; Marina Vlady (comédienne) ; Sapho (chanteuse) ; Léon Schwartzberg (professeur de médecine) ; Fabienne Servan-Schreiber (cinéaste) ; Henri Weber (sénateur PS de Seine-Maritime) ; Louis Weber (FSU) ; Wiaz (dessinateur) ; Francis Wurtz (député européen PCF) ; Alain Touraine (sociologue) ; Alphonse Veronese (CGT).

Sainte Diana de Galles :

Crise de société et attente du salut

Par
Angela Klein

Dans la tradition chrétienne, le culte des saints nécessite généralement certaines conditions : il faut une personne jeune, suffisamment belle, une figure tragique dans la vie comme dans la mort, qui ait fait le Bien autour d'elle et qui ait été arrachée brusquement à la vie. La mort de Lady Diana a déclenché une vénération qui ne peut être comprise uniquement comme une résultante des mécanismes de la société médiatique. Ce culte en dit plus sur l'état de la communauté humaine portant ce deuil que sur la personne de Diana elle-même.

Le fondement psychologique de la vénération des saints est double : à la fois appel au secours dans la détresse et moyen de s'identifier à eux. Lady Di procurait aux couches les plus diverses une possibilité d'identification, tant à l'épouse abandonnée qu'au teenager fou de « sorties en boîte », tant à la mère de famille consciente de ses obligations qu'à ceux que torture le manque de confiance dans leurs capacités, tant à ceux qui se sentent comptables du sort des exclus qu'aux membres de la haute société mus essentiellement par leur besoin de se mettre en

faisait appel à leur aide pour des problèmes, des maladies ou des nécessités particulières, et ils étaient les garants de cette aide, aussi pouvaient-ils, en cas de déficience, être punis ou humiliés par les croyants déçus. Les Saints étaient partie intégrante de la vie de tous les jours, aimés, respectés, adorés, et rejetés si leur pouvoir était insuffisant ».

Ceci figure dans la préface du catalogue d'une exposition sur le culte des Saints à la fin du Moyen âge, présentée au musée régional du Pays de Bade à Karlsruhe. Sainte Diana de Galles ne remplit pas une fonction différente, et la seule question à laquelle nous avons vraiment à répondre : c'est pourquoi peut-il en être ainsi dans notre société matérialiste de la fin du 20^e siècle que l'on prétend tellement sécularisée.

Sa vie

Les Saints du Moyen-âge ont en commun de s'être pliés dès l'enfance aux convictions et aux exigences sociales de leur famille et de leur entourage. Leur vie fut marquée par trois phases : tiraillement intérieur, chemin de croix et dépassement

de soi, et chacune, selon les particularités de son histoire, a permis à un grand nombre de personnes de projeter sur elles leurs souffrances et leurs espoirs.

A l'origine de cette discorde entre les attentes de la société et le besoin impérieux de mener une vie

religieuse en rupture avec sa position sociale, il y a souvent un événement déterminant vécu dans l'enfance (ainsi Sainte Elisabeth de Thuringe (1207-1231), dont le père, roi de Hongrie, fit décapiter la mère alors qu'elle était âgée de 7 ans).



Andrea Mantegna (1431-1506) : Maria avec l'enfant dormant. Galerie Berlin-Dahlem.



scène. Ce sont les nombreuses facettes contradictoires de son existence qui réunissent ce large public.

« Dans la vision du monde de l'homme de la fin du Moyen âge, les Saints étaient les intercesseurs auprès du trône divin. On

posés. Enfin, elle attribue à la monarchie une fonction qui gagne en importance au fur et à mesure que la misère sociale augmente : la bienfaisance.

Ce faisant elle incarne, bien qu'on lui ait retiré son titre, une autre manière de vivre la monarchie que celle des Windsor, en prenant en compte le besoin de protection, d'union et d'identité de la nation. Lady Di le satisfait grâce à sa capacité à communier avec de parfaits étrangers dans ses affaires privées comme publiques.

« *Le dogme dominant de la fin du siècle* », écrit l'hebdomadaire américain *Newsweek* du 15 septembre, « *n'est pas le capitalisme débridé. Ce n'est certainement pas le socialisme. C'est une "idéologie de l'intimité" dans laquelle les gens essaient de trouver un sens personnel à des situations impersonnelles.* »

Pendant cette semaine où les manifestations de deuil dépassèrent toute mesure, la presse libérale anglaise s'est demandée « *ce que notre réaction extrême à la mort de Diana* » pouvait signifier. Elle y a trouvé deux explications :

1- les gens se considèrent comme des victimes. Le deuil collectif leur permet de s'apitoyer sans freins sur eux-mêmes ;

2- il est possible de faire collectivement l'expérience de ce sentiment.

Une journaliste du *Guardian*, ayant observé les longues files d'attente, concluait ainsi ses réflexions : « *les gens sont mus par un sentiment puissant et important. Mais ce n'est pas le deuil, et cela n'a vraiment rien de moderne* ». D'après elle, c'était l'envie d'être présent et de faire une expérience collective historique. « *Les expériences collectives de masse sont très rares de nos jours. Nous pouvons choisir entre 50 programmes de télévision, nous avons une vie mobile, atomisée, nous travaillons dans des unités morcelées et payons le prix de notre liberté individualisée. Il est possible que nous n'ayons jamais l'occasion de ressentir ce que cela veut dire d'être vraiment à sa place quelque part. Peut-être n'avons-nous pas pris la mesure du manque que cela crée en nous, qui est ressenti comme une perte* » (5.09).

La semaine du deuil a montré que même à la fin du 20^e siècle il y a encore une place pour la monarchie : non plus comme représentante d'une classe ou comme intermédiaire entre les classes, mais comme « *psyché collective de la nation* ». Cela suppose qu'elle soit capable d'exprimer les sentiments de la nation d'une façon appropriée. La presse a salué

« *le deuil démesuré* » de la nation comme un « *nouveau culte de l'intimité* ». Le désir d'unité dans l'émotion s'est exprimé avec une grande force : la première page d'un journal à sensation à grand tirage lançait à la reine cet appel comminatoire : « *Cry, Ma'am !* ». Par renversement, les conclusions s'imposent : à quel point la plupart des gens doivent se sentir désespérément abandonnés face à leurs problèmes quotidiens, pour qu'ils n'aient accès à une communauté que dans la projection sur des tiers !

C'est ainsi que sa majesté royale devient la « *princesse du peuple* », que la victime devient la « *rebelle* », et même, à mesure qu'elle s'éloigne du palais royal, « *la républicaine* ».

Une conservatrice moderne

La méprise ne peut être plus grande. Le modèle de femme que représente Lady Di est absolument conservateur. Sur tous les plans, elle n'existe que dans la mesure où elle a donné naissance à deux princes héritiers. Mais les images d'elle que l'on trouve partout le révèlent tout autant : humilité dans le regard, un certain mélange de résolution et de docilité, la distance d'une princesse, la vulnérabilité, la réalisation dans l'amour maternel, tout cela diffuse des vertus intégralement conservatrices.

Le parallèle avec la Vierge Marie s'impose. Comme reine et victime à la fois, la « *déesse* » Diana est une représentante de la religion patriarcale : non pas une déesse mère sûre d'elle-même, mais une mère de Dieu pleine de douleur.

Le fait qu'elle soit une jeune femme moderne qui a envie de musique de son temps, de mode, de plaisirs n'y change rien. Le nouveau style de vie propre à la société médiatique et les idéaux conservateurs (épouse et mère par exemple) s'unissent en elle et la prédestinent à devenir une figure de proue de la contre-révolution conservatrice des années 80 qui, pour présenter les vieilles valeurs de façon crédible, ne peut plus s'avancer dans les vêtements des années 50.

Ce n'est pas un hasard si certaines de ses biographies en ont fait une héroïne de la contre-offensive anti-féministe, qui a démarré en Angleterre en même temps que la « *révolution* » néolibérale de Margaret Thatcher. Ainsi Camille Paglia : « *à un moment où le féminisme semblait avoir modifié le rôle et l'identité des femmes, est apparu avec Diana un nouveau type de femme dans la couche moyenne salariée blanche avec attaché-*

Poursuivie parce qu'elle se détourne des conventions, il ne lui resté plus qu'à chercher à être comprise par le peuple, à se rapprocher des gens simples et à prêcher à leur intention.

Lady Di aussi a eu son chemin de croix : celui d'une femme qui veut faire de sa vie un don d'amour et qui échoue. Si l'on s'en rapporte à ce que l'on connaît de son histoire par ce qu'elle fit diffuser dans l'opinion publique, c'était la conséquence du traumatisme subi lors de la séparation de ses parents, qui l'a rendue incapable d'avoir confiance en ses propres capacités. La souffrance causée par son mariage malheureux se manifesta entre autres par une boulimie et plusieurs tentatives d'automutilation. Ce chemin de croix, elle l'a connu comme d'innombrables femmes de ce monde, qui essaient de résoudre les problèmes de relations entre les gens en s'oubliant dans un effort sacrificiel d'attention à l'autre. Mais à la différence de ces femmes, elle peut les exposer publiquement, en débordant donc de la sphère privée, parce que quelques héritiers de la couronne sont mêlés à ce drame de la séparation et parce qu'elle sait compter sur un intérêt sans équivalent de la part des médias.

Elle est celle qui ne veut à aucun prix qu'on se débarrasse d'elle par le divorce. Pour rendre compréhensible le drame qu'elle a connu dans son mariage et défendre ses droits de mère, il lui faut se tourner vers le peuple : autrement dit à notre époque, s'adresser à la presse. Ce qui la fait entrer en conflit avec la maison royale. La séparation lui est imposée, et par là-même son expulsion de la famille royale.

Ce qui s'est passé ensuite est dû à ses mérites propres. Elle quitte son rôle de victime et revendique de ne pas être exclue des obligations de représentation, qu'elle choisit avec un jugement très sûr : elle présente à l'opinion la mère modèle de deux princes royaux, elle exige des missions d'ambassadrice, elle représente la nation en communiant avec elle par médias inter-

de la maison des Windsor, en se faisant l'exemple de ce que l'on pourrait décrire par le terme monstrueux de « *monarchie populaire* » : la fusion de la représentation monarchique et de l'efficacité médiatique.

La crise de représentation des sociétés du troisième âge se cherche une soupape. Le New Labour ne mise en rien sur l'abolition de la monarchie — bien que d'après un sondage, 30 % de la population serait pour — mais sur sa réforme. Blair a besoin de la monarchie, car sa volonté de maintenir le cap de la dérégulation du marché du travail ne peut qu'approfondir la division sociale entre les riches et les pauvres. Une figure charismatique qui semble « *au-dessus des classes* » vient à point nommé, pour autant qu'elle puisse encore remplir cette fonction.

L'attente du salut

Il serait erroné de conclure que le ressort de ce deuil était républicain, il a plus d'analogies avec un sentiment religieux. Dans la préface du catalogue de l'exposition précédemment mentionnée, on lit : « *il faut remarquer à quel point les Saints ont gagné en importance, en popularité et en audience de masse dans la conscience large de la population à partir du 14^e siècle. Il semble qu'avec l'augmentation des fléaux comme la guerre, la peste qui avait atteint l'Europe depuis 1348 (et à laquelle succomba un tiers de la population de l'Europe centrale rien que pendant la première épidémie) et de nombreuses autres menaces, le nombre des saints que l'on vénérât et auxquels on faisait appel dans la détresse et l'intensité du culte augmentèrent aussi (...)* De nombreux villages furent complètement abandonnés, beaucoup de gens gagnèrent les villes. Dans les nouvelles de Boccace on peut lire comment l'épouvante, qui s'emparait des gens en ce temps là, devait être conjurée par la formation des sociétés amicales dans lesquelles on se racontait des nouvelles. Cette société, avec les règles qu'elle s'imposait, était elle-même déjà une partie de la « *thérapie* » : car la rupture de tous les liens familiaux, de tous les ordres, était partie intégrante de l'épouvante que répandait l'épidémie. La peur diffuse, largement répandue, avait ses racines pour une part non négligeable dans ce traumatisme ». On peut transposer ces propos intégralement sur les temps modernes.

La nouvelle société qui se forme ici trouve son unité dans le sacrifice. Le mécanisme de la projection de ses propres peines sur une figure qu'on place sur un

piédestal et qu'on idéalise suppose qu'on attend de l'aide d'en haut, il ne suppose pas la volonté de prendre son destin en main. Diana doit faire des miracles, et au sens où les miracles sont des événements que les Saints provoquent encore après leur mort, elle en a déjà fait quelques-uns : elle a contraint les Windsor à se soumettre à un débat sur la réforme.

C'est un mécanisme profondément archaïque, « *moyennâgeux* », auquel il est fait appel. Son fondement, c'est la décomposition effective par 18 ans de politique néolibérale des instruments existants d'auto-organisation de la société, aussi insatisfaisants qu'ils aient pu être, en particulier des syndicats.

Un commentateur clairvoyant du *Guardian* écrivait à ce sujet : « *1997 trouve ses racines dans la destruction des anciennes institutions et des modes de fonctionnement politiques pendant l'époque Thatcher. La plupart des observateurs ont relevé la présence particulièrement visible des femmes, des afro-antillais, des asiatiques et des homosexuels (parmi la foule endeuillée), les couches sociales donc qui ont été particulièrement exclues des bénédictions de l'ère Thatcher et ont soutenu massivement la grève des mineurs en 1984* » (10.09). Ces couches ont moins de possibilités de se faire entendre que les travailleurs qualifiés bien organisés. « *Durant cette semaine nous fut rappelée la constante perte de pouvoir et d'influence des syndicats et d'autres types d'institutions reposant sur la libre association : ils ont été mis à l'écart ou bien privatisés depuis 1979* ». Jusqu'alors la seule personne à s'être opposée avec succès à Margaret Thatcher s'appelle Lady Diana, pas Arthur Scargill. ■

case. Son charme tenait dans sa fraîcheur, sa féminité, son envie de mariage et d'enfants ». (*The Guardian*, 4.09.97)

Ce n'est pas de la faute de Diana si le retour de l'anti-féminisme s'est heurté à l'hostilité de l'Establishment conservateur. La forme particulière de régressivité propre à la monarchie et à la noblesse britannique ainsi que 18 ans de lutte néolibérale pour le droit à l'égoïsme ont pour résultat que même une conception conservatrice de la communauté peut aujourd'hui déjà passer pour révolutionnaire.

Pendant la semaine de deuil, les grands mots « *amour* » et « *chaleur humaine* » dominaient dans les cœurs et dans les titres, l'opinion « *publiée* » vantait la solidarité avec les exclus dont Diana savait faire montre, de la même façon qu'elle avait vanté auparavant l'élan sans scrupules vers « *la liberté individuelle* ». On ne peut comprendre un tel jaillissement des sentiments autrement que comme une réaction à 20 années de culte de l'égoïsme et de froideur sociale. Ce n'est pas un hasard si cette phrase de Margaret Thatcher est revenue à plusieurs reprises : « *il n'y a pas de société !* » En reprenant cette citation, on voulait exprimer que cette idéologie avait fini de servir.

Il se trouve, ironie de l'histoire, que ce fut un premier ministre du Labour qui fut à l'origine de cette méprise : « *la princesse du peuple* », donnant ainsi une expression officielle à un sentiment diffus. Avec cette expression, Tony Blair se fit le porte-parole de la nation et procura à la presse l'espace nécessaire pour entamer un combat ouvert avec la monarchie sur la question du protocole, autrement dit sur la manière dont la monarchie aurait désormais à parler au peuple. Les formulations étaient fort directes : si vous voulez continuer à être nos rois, vous devez consentir à faire ce que nous, le souverain, exigeons de vous. Le style de vie de Lady Diana devient ainsi une affaire politique : intellectuels et classe politique l'admirent parce qu'elle a indiqué une issue à la crise

Notes de lecture

Daniel Bensaïd,
Le pari mélancolique,
Paris, Fayard, 1997.

Ce beau livre est tout d'abord un cri de protestation contre l'air du temps, contre le morne désenchantement qui voit les nouveaux fétiches profanes, monétaires et marchands, remplacer les vieilles idoles sacrées. Cette triste fin de siècle se caractérise par l'effondrement de l'horizon d'attente, par la « chute du futur », par la distension du lien entre l'héritage et l'espérance : « le dialogue avec les spectres est rompu ». C'est un constat pessimiste, mais le pessimisme n'est-il pas, comme l'écrivait Pierre Naville, « à la source de la méthode révolutionnaire de Marx » ?

La multiplicité des références de l'ouvrage déroute dans un premier moment : Marx, Lénine et Trotsky, mais aussi Blanqui, Péguy, Hannah Arendt, Walter Benjamin, sans oublier Pascal, Chateaubriant, Kant, Nietzsche et une foule d'auteurs mineurs. Malgré cette diversité apparemment éclectique le discours est d'une remarquable cohérence.

La première partie du livre est un impitoyable diagnostic du « désajustement du monde » : la rationalité formelle de la mondialisation capitaliste favorise partout l'irrationalité des paniques identitaires. L'universalité abstraite du cosmopolitisme marchand déchaîne les particularismes et durcit les nationalismes. Dans cet univers régi par la loi du profit, soumis à la tyrannie sans visage du capital, les murs ne sont pas abolis, ils se déplacent : ainsi l'Europe de Schengen, ceinturée de miradors.

La dernière partie, « *La révolution en ses labyrinthes* » est sans doute la plus intéressante, la plus novatrice et la plus « inspirée » de l'ouvrage. La révolution, non comme modèle pré-fabrique, mais comme hypothèse stratégique, reste l'horizon éthique sans lequel la volonté renonce, l'esprit de résistance capitule, la fidélité défaille, la tradition (des opprimés) s'oublie. Sans la conviction que le cercle vicieux du fétichisme et la ronde infernale de la marchandise peuvent être brisés, la fin se perd dans les moyens, le but dans le mouvement, les principes dans la tactique.

L'idée de révolution s'oppose à l'enchaînement mécanique d'une temporalité implacable. Réfractaire au déroulement causal des faits ordinaires, elle est interruption. Moment magique, la révolution renvoie à l'énigme de l'émancipation, en rupture avec le temps linéaire du progrès, cette idéologie de la caisse d'épargne si violemment dénoncée par Péguy, où chaque minute, chaque heure qui passe, sont censées apporter leur petite part d'accroissement et de perfectionnement.

L'engagement politique révolutionnaire n'est pas fondé sur une quelconque « certitude scientifique » progressiste, mais sur un pari raisonné sur l'avenir. Pourquoi ce pari est-il donc mélancolique ? Parce que les révolutionnaires, écrit Daniel Bensaïd, — Blanqui, Péguy, Benjamin, Trotsky ou Guevara — ont la conscience aiguë du péril, le sentiment de la récurrence du désastre. Leur mélancolie est celle de la défaite, une défaite « combien de fois recommencée » (Péguy). Cette mélancolie révolutionnaire de l'inaccessible, sans résignation ni renoncement, se distingue radicalement, selon D. Bensaïd, du chagrin impuissant de l'inéluctable et des plaintes post-modernes en manque de finalité, avec leur esthétisation d'un monde désenchanté.

Ce livre de Daniel Bensaïd est beaucoup plus qu'un diagnostic critique de la crise : il nous apporte un regard nouveau sur l'espérance révolutionnaire, contribuant ainsi à rétablir la circulation entre la mémoire du passé et l'ouverture du futur.

Michael Löwy

Christophe AGUITON
et **Daniel Bensaïd,**
Le retour de la
question sociale,
Editions Page Deux,
Lausanne, 1997.

Les textes croisés réunis ici partent du mouvement social de novembre-décembre 1995 pour analyser le renouveau des mouvements sociaux en France. Ce renouveau emprunte une multitude de canaux. Au niveau du débat d'idées, on sait qu'Alain Touraine accompagné de beaucoup d'autres intellectuels a refusé d'accorder le label de mouvement social (dont il détiendrait en somme le copyright) aux mobilisations contre le plan Juppé. L'un des mérites de l'irruption gréviste aura ainsi été de réintroduire la lutte des classes chez les intellectuels, clairement polarisés autour de deux appels, l'un soutenant le mouvement, l'autre cherchant à le déconsidérer. C'est un symptôme important de l'effritement de la domination néolibérale qui déstabilise également les théoriciens de la gauche adaptationniste, incapables de réduire ce soulèvement de la société à un ultime soubresaut face à une inexorable « modernité ». Ce sont d'ailleurs souvent les mêmes qui, après avoir dénoncé le mouvement anti-Juppé, ont tordu le nez sur le soutien aux sans-papiers, mais avec des arguments inverses : trop populaire et ringard dans un cas, trop angélique dans l'autre. Ce durcissement du débat idéologique n'aurait pas de raison d'être si n'émergeait la quête multiforme d'une alternative globale. Celle-ci passe notamment par les mouvements sociaux (au pluriel) qui ont émergé en France depuis quelques années, qu'il s'agisse de nouveaux syndicats ou de mouvements directement conçus pour intervenir sur une question sociale précise comme le logement, le chômage, les droits des femmes ou l'antifascisme. On a là un véritable laboratoire qui expérimente, lutte, invente et fabrique au jour le jour de nouvelles légitimités. C'est pourquoi les textes réunis ici sont tournés vers l'initiative et le combat, mais font en même temps apparaître les obstacles, les inerties pesantes, la lenteur de recompositions organisationnelles dont la nécessité saute pourtant aux yeux. Ils illustrent superbement la fonction d'intellectuel révolutionnaire associant l'inventivité pratique à l'exigence théorique.

Maxime Durand

les 35 heures en Europe



Par
François Vercammen

D'une manière aussi surprenante qu'incongrue, la revendication des 35 h occupe à nouveau le devant de la scène. Dans les années 80, le flambeau fut porté par le mouvement syndical (IG-Metall) en Allemagne qui mobilisait sa base ouvrière dans une puissante campagne de propagande et de luttes à la base. Une décennie après, c'est par en haut, en se passant du mouvement ouvrier, que le gouvernement Jospin fait adopter « en vitesse » une loi, honorant contre toute attente une des promesses fortes de sa campagne électorale. Sous la pression de Rifondazione Comunista, le gouvernement Prodi fait de même. Et les deux gouvernements sortent, discrètement, une déclaration commune plaçant leur démarche dans un cadre européen. Sommes-nous à la veille d'un grand combat international en faveur d'une réduction radicale du temps de travail ? Une chance est là. Mais les obstacles à vaincre sont multiples.

Avant tout, aujourd'hui, comme hier, les appareils de la social-démocratie politique et syndicale en Europe restent de marbre — perplexes, incrédules, hostiles. Rien n'indique une volonté pour saisir cette opportunité. Ils sont doublement paralysés, par leur soutien à l'UE, au nom de l'Europe, et ...par son contraire : la concurrence entre pays-membres de l'UE. Schröder, candidat potentiel du SPD à la succession de Kohl, a été le plus ouvertement cynique : « Les 35 heures de Jospin, quelle chance pour l'économie allemande ! ». La Confédération européenne des syndicats, la première interpellée, n'est de nouveau pas au rendez-vous. Au sommet pour l'emploi de Luxembourg, elle s'est rangée, comme à l'accoutumer, derrière la politique néolibérale de la Commission et du Conseil des Ministres. En échange d'une carotte : l'élargissement du « dialogue social » avec l'UNICE (l'organisation patronale) et la Commission. La CES a une excuse : l'attitude des sommets syndicaux nationaux. Ceux-ci ont freiné toute tentative d'élargir la brèche française. Car cela minerait ce qui subsiste de la « concertation sociale » nationale avec les patrons et les gouvernements. Or, les 35 heures exigent un vrai combat pour les imposer dans des conditions favorables au monde du travail. Dans les secteurs actifs et combatifs du syndicalisme européen, on a perçu l'opportunité qui se présente : le début d'une ligne syndicale alternative pointe le nez. Des manifestations, des

congrès, des déclarations, des grèves mêmes ont eu lieu, encore très minoritaires et dispersés. Pour renverser la vapeur il faudra un mouvement d'ensemble pour une réduction radicale et généralisée qui améliore le sort des travailleurs/euses : sans perte de salaire avec embauche compensatoire, résorption des temps partiels, limitation des heures supplémentaires (doublement payées, légalement limitées), pas d'annualisation, pas de flexibilité, contrôle sur l'application dans les entreprises.

Mais en l'absence d'un tel mouvement, les réticences parmi les salarié(e)s risquent de peser lourd. Car depuis 10, 15 ans (parfois plus) la réduction du temps de travail a essentiellement signifié : réduction de salaires, prépensions pour les hommes et temps partiel pour les femmes (ce qui est aussi une réduction radicale de revenu), et une fantastique augmentation de la productivité et l'intensité du travail. Dans les rapports de forces dégradés, et avec l'appui des subventions de l'État, les patrons ont réussi à tirer leur épingle du jeu : « la réforme du marché du travail » est en route et la sécurité sociale est menacée.

Paradoxalement, c'est la réaction patronale, en France, d'une rare violence verbale, qui pourrait dynamiser le mouvement ouvrier. Alors qu'à gauche on craint le détournement, avec l'appui de Jospin, de cette amorce prometteuse, le patronat annonce la guerre contre la double contrainte, celle de la loi et celle de l'échéance précise. En plus d'aider à unifier les différentes couches et statuts du monde du travail et de renforcer ainsi le rapport de force, la RTT heurte de front l'idéologie patronale. Suggérer que le chômage de masse puisse être résorbé par une RTT massive et rapide met à mal l'explication néolibérale de la cause du chômage : la réduction des déficits budgétaires des États (la réduction des taux d'intérêts favorisant les investissements) et la baisse du coût du travail (salaires directs et indirects). Sans oublier que la bourgeoisie n'a jamais aimé « l'oisiveté du peuple », avec son potentiel d'exploitation inutilisé.

La RTT est par définition conflictuelle. 150 ans d'histoire nous l'apprennent. Et ce conflit se situe au cœur de l'affrontement entre les classes.

Les 35 h en Europe :

utopie absurde ou perspective concrète

En France, les patrons et leurs relais médiatiques expliquent que les 35 h sont une lubie franco-française : tous les autres pays raisonnables, et même la plupart des partis sociaux-démocrates, auraient depuis longtemps compris que la réduction du temps de travail ne crée pas d'emplois. Preuve en est l'isolement de Jospin à la Conférence européenne des PS à Malmö en juin 1997, où le discours de Blair sur « l'employabilité » aurait soulevé les applaudissements et celui de Jospin le scepticisme ; autre preuve, le vote du Parlement européen contre les 35 h, grâce à des voix social-démocrates « raisonnables ». La presse française a abondamment relayé les réactions négatives des confédérations syndicales italiennes face au projet de loi sur les 35 h arraché au gouvernement Prodi par Rifondazione Comunista.

Il n'y aurait qu'en France qu'un mouvement syndical et une gauche archaïque prétendraient régimenter autoritairement l'organisation des entreprises par la loi, en imposant une durée uniforme partout. S'il est vrai que la social-démocratie européenne et la Confédération européenne des syndicats ne brillent pas par leur pratique offensive sur la réduction du temps de travail, ce discours passe pourtant complètement à côté du fait que dans la plupart des pays d'Europe cette question continue à constituer un enjeu majeur des luttes sociales. C'est ce qui rend concrète et immédiate la nécessité d'unifier ces luttes en formulant des revendications sur la réduction du temps de travail à l'échelle européenne, susceptibles de rassembler malgré les différences dans les contextes institutionnels nationaux et les traditions de lutte.

Durée du travail : une convergence interrompue

L'Europe du temps de travail est encore lointaine. On sait que la construction européenne est de nature fondamentalement capitaliste : l'essentiel de ses orientations économiques, depuis le début et plus

encore depuis l'Acte unique européen de 1985, consiste à lever les entraves à la concurrence et à la libre circulation des capitaux entre les pays membres. L'« égalisation dans le progrès » des conditions sociales entre les pays membres, qui figurait pourtant parmi les objectifs initiaux du Traité de Rome, n'a jamais été sérieusement recherchée. Bien au contraire la course à la compétitivité et à la réduction des déficits publics conduit chaque pays à faire pression, au nom de l'Europe, sur les salaires et les budgets sociaux.

Pourtant, du début des années 60 jusqu'au début des années 80, on observait une tendance générale à la réduction du temps de travail dans les pays européens. Mais cette tendance ne résultait en rien des politiques communautaires : elle traduisait bien plutôt le fait que dans chaque pays, les syndicats et les classes ouvrières, une fois achevée la période de la reconstruction, avaient fait porter la lutte pour le partage des gains de productivité vers la réduction de temps de travail. Les évolutions ne furent pas strictement parallèles : certains pays commencèrent au début des années soixante, d'autres à la fin. Les mécanismes ne furent pas toujours identiques : dans certains cas comme dans les pays scandinaves la négociation « à froid » prévalut, dans d'autres comme l'Italie ou la France les événements de 68-69 jouèrent un rôle déterminant. La réduction du temps de travail n'a rien d'une « tendance séculaire », régulière et harmonieuse, dont il suffirait de reprendre le cours normal interrompu on ne sait pourquoi par « la crise » : cette vision des choses — propagée en France par les sociaux-démocrates — masque l'enjeu fondamentalement conflictuel qui se joue autour de cette question — l'enjeu du partage des gains de productivité et du revenu national.

C'est ce que montrent bien les années 80-90 : le mouvement de convergence vers le bas des durées nationales se rompt sous l'impact des offensives plus ou moins réussies des diverses bourgeoisies nationales. Trois groupes de pays se distinguent alors. Le premier se compose uniquement du Royaume-Uni, où l'offensive libérale rem-

Construire le nécessaire combat pour les 35 heures à l'échelle européenne suppose de bien cerner les convergences mais aussi les spécificités de chaque pays.

Par
Michel Dupont

porte immédiatement d'importants succès, et aboutit à un éclatement extrême des durées du travail et du salariat lui-même. Le deuxième groupe de pays comporte la France (après le passage à 39 h en 1982), l'Italie, l'Espagne, la Belgique, l'Irlande, et se caractérise par une stabilité ou une légère baisse de la durée moyenne du travail depuis le début des années quatre-vingt. Dans le troisième groupe figurent les pays — Allemagne, Pays-Bas, Danemark, Norvège — où le mouvement ouvrier a réussi, dans les années 80-90, à poursuivre le mouvement de réduction de la durée du travail malgré l'hostilité patronale. Un rapide tour de piste européen est nécessaire pour mieux saisir la diversité des problématiques nationales.

La défaite de la classe ouvrière britannique

Une série de grèves pour les 35 h dans la métallurgie avaient eu lieu en 1979, qui avaient permis d'obtenir une réduction de la durée conventionnelle à 39 h dans cette branche puis dans une série d'autres. Mais dès le début de l'ère Thatcher la durée effective du travail se remet à augmenter pour les salariés à temps plein. Les heures supplémentaires se multiplient au point que

plus du quart des hommes travaillent plus de 48 h par semaine en 1992 ! En même temps la durée moyenne du travail baisse, sous l'effet d'un développement considérable du temps partiel qui touche un quart de la main-d'œuvre et près de la moitié des femmes. Le recours au temps partiel est d'autant plus massif qu'aucune cotisation (ni protection) sociale n'est due pour les contrats de moins de 16 h hebdomadaires. On assiste à un éclatement sans précédent des durées du travail selon les situations des travailleurs : secteur, sexe, qualification. En 1989, après une série de grèves, à nouveau dans la métallurgie, pour la réduction du temps de travail, les patrons décident de saborder la négociation collective de branche, qui disparaît pratiquement du paysage britannique. Certaines grandes entreprises (Rover, Ford...) accordent les 37 h à leurs salariés tout en continuant à pratiquer massivement les heures supplémentaires, mais la durée conventionnelle du travail n'est plus négociée qu'entreprise par entreprise, ou établissement par établissement, et dans la majorité des cas, elle n'est plus du tout négociée mais décrétée par l'employeur de façon unilatérale. Comme la loi n'a jamais défini une durée légale du travail en Grande Bretagne, l'effondrement de la négociation de branche signifie un retour en force de l'arbitraire patronal sur la détermination des horaires dans toutes les entreprises où les syndicats n'ont pas ou plus la force suffisante pour imposer des négociations.

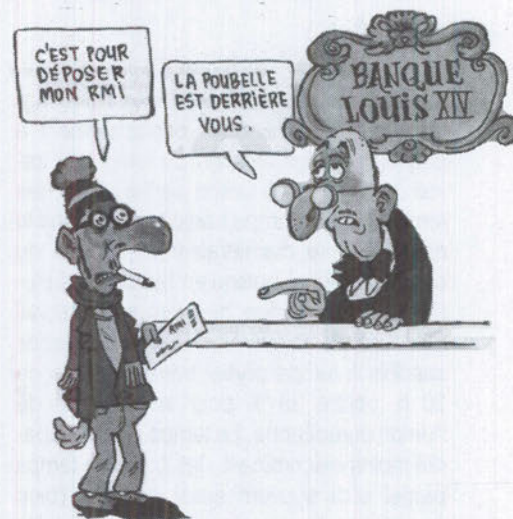
La RTT défensive : le chantage à l'emploi

Dans le deuxième groupe de pays on a surtout vu revenir la question de la réduction du temps de travail au début des années 90, comme moyen de faire baisser les salaires dans des entreprises en difficulté par le biais du chantage à l'emploi. En France la durée du travail ne baisse plus depuis 1982, sauf par le biais du développement du travail à temps partiel, qui passe de 5 % à 15 % des salariés entre 1980 et 1997, avec des exonérations de cotisations sociales très avantageuses depuis 1991. La Loi de Robien de 1995, votée par une Assemblée de droite soucieuse de ne pas laisser à la gauche le monopole de la réduction du temps de travail, a permis le passage à 35 ou 32 h dans près de 1 500 entreprises, surtout petites et moyennes, avec des financements publics : mais son impact macroéconomique a été dérisoire (25 000 emplois créés ou préservés, 0,1 % de baisse de la durée moyenne du travail !). En Espagne, la durée légale est fixée à 40 h en 1983

mais peut être définie en termes annuels en cas d'accord de branche ou d'entreprise. Le développement de la négociation décentralisée permet alors une modulation importante de la durée du travail, éventuellement sans surtaxe des heures supplémentaires (la loi ne prévoit rien à cet égard). La durée moyenne effective baisse de 1 900 h par an en 1983 à 1 800 h en 1993, malgré le faible poids du temps partiel (8 % de la main d'œuvre en 1996). L'accord interprofessionnel sur la « réforme du marché du travail » de 1994 accroît encore le pouvoir patronal sur la détermination des conditions de travail. En Italie, la législation fasciste de 1923 qui prévoyait une semaine de 48 h n'a été remplacée qu'en 1997 par une durée légale de 40 h : mais dans les années 70 c'est la pression des luttes ouvrières qui a permis la fixation d'une durée conventionnelle égale à 40 h ou moins dans la plupart des branches professionnelles. Au début des années 90 des formes de réduction du temps de travail et des salaires ont été expérimentées au cas par cas, avec des incitations publiques, pour éviter des licenciements ; mais la réduction de la durée légale n'est revendiquée que par la gauche syndicale et Rifondazione Comunista. En Belgique également, un dispositif inspiré de la Loi de Robien a été appliqué dans diverses entreprises pour réduire la durée du travail et les salaires (cf l'article d'Alain Tondeur).

La difficile articulation de la réduction collective et individuelle

Dans le troisième groupe, la réduction du temps de travail s'est poursuivie dans les années 80, mais souvent (sauf en Allemagne) en partie ou en totalité grâce au développement du temps partiel. En Allemagne (cf article d'Angela Klein) la durée légale du travail est toujours, depuis Hitler, de 48 h sur 6 jours avec un maximum de 60 heures hebdo ! Heureusement les conventions collectives prévoient partout des durées plus courtes, aujourd'hui de 35h dans la métallurgie après les conflits assez durs menés par l'IG Metall dans les années 80. La flexibilité du temps de travail, bien que facilitée par ces accords, reste très limitée par rapport à la plupart des autres pays d'Europe, et le plus souvent négociée par les Conseils d'entreprise. La récession de 1993 a vu se multiplier des accords d'entreprise (Volkswagen) et de branche autorisant la réduction du temps de travail et des salaires pour éviter ou limiter les licenciements : la RTT est devenue un outil pour réduire les salaires et flexibiliser le temps de travail, et non plus une



arme offensive pour la création d'emplois. Au Danemark, le passage de la durée légale de 40 à 39 h en 1985 a été imposé par l'État, après l'échec des négociations salariales, pour faire « passer la pilule » d'un gel des salaires ; mais en 1987 le puissant syndicat LO a obtenu le passage aux 37 h en 1990 par la voie conventionnelle. Depuis 1996 les salariés peuvent prendre des congés de longue durée, rémunérés à 70 % de l'allocation chômage, et compensés par des embauches. Le cas des Pays-Bas a récemment fait couler beaucoup d'encre en France, comme « modèle » de modération salariale : les libéraux ont vanté la baisse des salaires réels (d'environ 5 % de 1982 à 85) qui aurait permis une croissance plus rapide par la suite, oubliant de préciser que la durée du travail avait elle aussi été réduite de 2 heures sur cette période. Une nouvelle offensive syndicale en 1994-1995 aboutit à des réductions de la durée collective du travail dans les banques, la chimie, les municipalités. Un tiers des branches professionnelles prévoient de passer à 36 heures en 1998. Mais une contre-offensive patronale a été déclenchée avec succès par Phillips en 1996, proposant des hausses de salaires (6 % sur deux ans) plutôt qu'une réduction de la durée du travail. Les syndicats, estimant alors que la bataille pour la réduction de la durée collective devient moins prioritaire, cherchent à favoriser le développement du temps partiel « long ». Il est vrai que le temps partiel est entouré aux Pays-Bas de garanties sensiblement supérieures à celles qui existent en France ou a fortiori au Royaume-Uni : depuis un accord syndicats-patronat de 1993, le(a) salarié(e) a, en principe, le droit de choisir la durée de son travail, l'employeur ayant la charge de la preuve qu'il ne peut satisfaire la demande du (de la) salarié(e).

Cette problématique du temps partiel choisi est particulièrement caractéristique du cas de la Suède : au contraire des pays précédents, dans les années 80 la durée

effective moyenne du travail a tendu à augmenter en Suède, mais principalement à cause de l'augmentation du temps de travail des femmes à temps partiel (42 % des femmes sont à temps partiel) : c'est donc le cas de figure diamétralement opposé du cas britannique, puisqu'en Suède il y a plutôt eu convergence des temps de travail masculin et féminin. Ainsi 60 % des salariés suédois à temps partiel travaillent plus de 20 h, contre 38 % pour la moyenne de l'Union européenne. Le temps partiel apparaît moins discriminant : les postes à temps partiel sont souvent aussi qualifiés (bien que ce soit de moins en moins vrai pour les jeunes : les moins qualifiés sont désormais très souvent relégués dans des emplois à temps partiel). C'est sans doute ce qui explique le peu d'enthousiasme des syndicats suédois pour la réduction collective du temps de travail : puisque le temps partiel peut être négocié et choisi dans de bonnes conditions, pourquoi imposer un cadre général et uniforme ? La montée du chômage et des inégalités en Suède depuis le début des années 90 pourrait pourtant inciter les syndicats à se poser la question en des termes un peu différents à l'avenir...

On constate que, malgré la montée généralisée de la flexibilité du temps de travail et du temps partiel, dans la plupart des pays (sauf la Grande-Bretagne, et dans une moindre mesure l'Espagne), la durée du travail fait encore largement l'objet d'une régulation collective, soit par la loi, soit par la négociation : il y a donc bien un champ ouvert à la (re)régulation européenne.

Pour une nouvelle directive européenne sur le temps de travail

La durée du travail, contrairement à ce que voudraient faire croire les partisans libéraux de la subsidiarité, fait partie des compétences communautaires. Ainsi une « recommandation » de 1975 (restée lettre morte, comme la plupart des simples « recommandations » en matière sociale) demandait aux États membres de prendre les mesures nécessaires pour atteindre les 40 h sans perte de salaire et les 4 semaines de congés payés. L'Acte unique de 1986, dans son article 118A, permet l'adoption à la majorité qualifiée de directives sur le temps de travail destinées à préserver la santé et le bien-être des travailleurs. Après de très pénibles tractations la Commission a accouché en 1993 d'une Directive communautaire, approuvée par tous les États membres sauf la Grande-Bretagne, qui fixe la durée hebdomadaire du travail à... 48 heures en moyenne sur 4 mois. La directive prévoit aussi un temps de repos quotidien

de 11 heures minimum, et hebdomadaire de 24 heures ; et des congés payés annuels de quatre semaines. On le voit, la directive est en retrait sur toutes les législations ou règles nationales, sauf britanniques. En outre les dérogations possibles sont nombreuses : la directive exclut les transports (alors que c'est dans ce secteur qu'une harmonisation européenne aurait été la plus urgente !) ; la plupart des dispositions peuvent être contournées par le biais « d'accords collectifs » sans que soit précisé qui serait habilité à signer de tels « accords » ; et surtout les pays sont libres de décider que l'article concernant la durée hebdomadaire peut ne pas être appliqué s'il y a un « accord » (sic) entre l'employeur et le travailleur individuel ! Cette directive est donc tellement creuse qu'elle n'a guère soulevé l'opposition du patronat européen, l'UNICE. Pourtant le gouvernement britannique, au lieu d'utiliser les nombreuses dérogations prévues par le texte pour le vider de sa substance, décida de l'attaquer pour le principe devant la Cour de Justice européenne. Celle-ci, par un arrêt du 12 novembre 1996, a débouté Major de ses prétentions. Déjà en 1995, pour se mettre en conformité avec les règles européennes contre la discrimination sexuelle, le gouvernement britannique avait dû améliorer le statut et la protection sociale des travailleur(se)s à temps partiel. L'application de la directive européenne sur le temps de travail — et notamment des dispositions concernant la durée maximale de 48h et les congés payés — constituerait donc un progrès indéniable pour de nombreux travailleurs britanniques.

Mais il est évidemment impossible d'en rester là. La réduction du temps de travail doit devenir un axe majeur de la construction européenne, non seulement pour améliorer les conditions de vie et de travail, mais aussi comme outil de lutte contre le chômage et de rééquilibrage du partage des richesses. La directive de 1993 n'est qu'une mauvaise caricature « d'Europe sociale ». Elle doit donc être remplacée par une nouvelle directive énonçant une norme de 35 h hebdomadaires pour tous les pays membres, sans réduction de salaire, par la loi ou la négociation, avant une échéance strictement fixée (un ou deux ans au maximum). La directive pourrait renvoyer aux règles nationales la question de l'articulation des niveaux de négociation (interprofessionnelle, de branche ou d'entreprise) sur les modalités concrètes de mise en œuvre, car les systèmes nationaux sont et resteront légitimement fort différents. Mais elle pourrait fixer des principes généraux, tels ceux énoncés ci-dessus, ou encore ceux concernant les embauches compen-

satoires, le maintien d'une référence hebdomadaire pour la durée du travail sous réserves de dérogations dûment négociées (par exemple pour des congés supplémentaires, ou une modulation très strictement encadrée des horaires). Elle pourrait viser à une « égalisation dans le progrès » des normes nationales, profitant des avancées allemande, française ou italienne sur les 35h, scandinave ou néerlandaise sur les droits des salariés à temps partiel... Bien évidemment la formulation d'une revendication européenne ne signifie pas propager l'illusion que la Commission et le Conseil, dans leur configuration actuelle et dans le cadre de Maastricht, pourraient la concéder facilement. Mais dans le marché unique européen, sans démarche revendicative commune et sans avancée des mouvements ouvriers et sociaux européens autour (notamment) de la réduction du temps de travail, les éventuelles conquêtes nationales en la matière seront toujours partielles et fragiles. E. Gabaglio, le secrétaire général de la Confédération Européenne des Syndicats, demandait timidement que le sommet de Luxembourg « donne un signal concluant que la réduction négociée de la durée du travail, en liaison avec la réorganisation du travail, est une des pistes possibles » (sic). La faillite notoire de la CES à dégager une démarche commune et indépendante des syndicats européens, ne nous dispense pas, bien au contraire, d'avancer des propositions dans ce sens.■

Références

- Rainer HOFFMANN et Jean LAPEYRE, *Le temps de travail en Europe : organisation et réduction*, Syros, 1995.
- Marie WIERINK, *Chroniques internationales de l'IRES*, mars 1995 ; juillet 1996 ; juillet 1997.
- Michel BÔLE-RICHARD, « Les 35 heures, à reculons en Italie », *Le Monde*, 3.12.97
- Laurent VOGEL, « Les surprises de la directive communautaire sur le temps de travail, ou comment les conservateurs britanniques ont fait avancer le débat juridique sur l'Europe sociale », *mimeo*, 1997
- Jean-Yves BOULIN, *Le modèle danois d'organisation du temps confronté à la réduction du temps de travail*, Rapport de recherche IRIS TS, Université Paris Dauphine, Octobre 1992.
- OCDE, *La flexibilité du temps de travail*, 1995.
- G. CETTE, D. TADDÉI, *Réduire la durée du travail, de la théorie à la pratique*, Le Livre de Poche, 1997.
- Emilio GABAGLIO, « Il faut coordonner les politiques économiques en Europe », *Alternatives Economiques*, décembre 1997.

Vers les 35 heures en France ?

Ce dénouement, relativement inattendu, s'explique notamment par la perte progressive de substance des différentes explications néolibérales du chômage : quinze ans de flexibilité accrue et de baisse du coût salarial n'ont pas réussi à faire reculer le chômage.

Anti-économique ?

Ce tournant entérine donc un désaveu, politique mais aussi pratique, des arguments traditionnels du patronat contre une telle mesure. Le premier est celui de la rentabilité : réduire le temps de travail sans baisser les salaires aurait pour effet d'empêcher les entreprises d'investir. Pourtant, au cours des dix dernières années, la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises est passée, en France, de 69 % à 60 %. Mais le taux d'investissement n'a pas pour autant augmenté, et ce sont en fait les profits non investis (et notamment les revenus financiers) qui ont bénéficié du recul salarial. Les gains de productivité ont continué à se développer sur la période, au prix d'une intensification continue du travail, mais les salariés n'ont rien reçu en contrepartie : leurs salaires sont restés durablement bloqués et leur temps de travail aussi, depuis 1982. La note de synthèse préparée par les experts de l'INSEE, de la Direction de la Prévision, et du ministère du Travail pour la Conférence du 10 octobre résume fort bien la situation : « Les indicateurs d'ensemble sont ainsi sans équivoque sur la situation globale des sociétés françaises. Les contraintes financières ont été desserrées et les décisions d'investissement des entreprises sont dictées principalement par leurs perspectives de débouchés ». En d'autres termes, il est juste, et économiquement efficace, de rétablir une répartition du revenu plus favorable à l'emploi, sans que cela remette en cause un investissement rendu amorphe par la stagnation de la demande salariale.

Le second argument est celui de la compétitivité. Augmenter le coût salarial, ce

serait créer du chômage à cause des pertes de parts de marché qui en résulteraient. On retrouve le contre-argument précédent : si la concurrence est aussi féroce, les entreprises pourraient compenser la hausse du coût salarial par une baisse des coûts financiers. Par ailleurs, si l'on compare la situation de 1997 à celle du début des années 80, où l'idée d'une réduction du temps de travail a déjà été discutée avec à peu près les mêmes arguments, il existe une différence de taille, sous la forme d'un excédent commercial équivalant à 2 % de PIB. Cette proportion était à peu près la même en 1982, mais du côté du déficit. L'économie française dispose d'une marge de manœuvre qui lui permettrait d'accompagner un recentrage vers la demande intérieure.

Car la réduction du temps de travail sans perte de salaire revient à relancer la consommation, puisqu'elle augmente la masse salariale à proportion des embauches induites. S'il est financé par des prélèvements sur les revenus financiers, un tel dispositif peut s'analyser comme un transfert de revenu des « rentiers » vers les salariés dont la propension à consommer est plus élevée, et il ne s'oppose évidemment pas à la croissance. L'une des fiches du dossier technique de la Conférence soulignait d'ailleurs l'existence en France d'un potentiel de croissance mobilisable sans inflation. Cependant, même dans l'hypothèse d'une croissance de 3 % sur les cinq ans à venir, qui représente un doublement par rapport aux cinq dernières années, le taux de chômage ne baisserait que d'un tiers de point par an, pour passer de 12,5 % aujourd'hui à 11 % en 2002. Une réduction massive du temps de travail est donc nécessaire si l'on veut vraiment dégonfler le « stock » de chômeurs accumulé pendant une génération.

Réticences des salariés

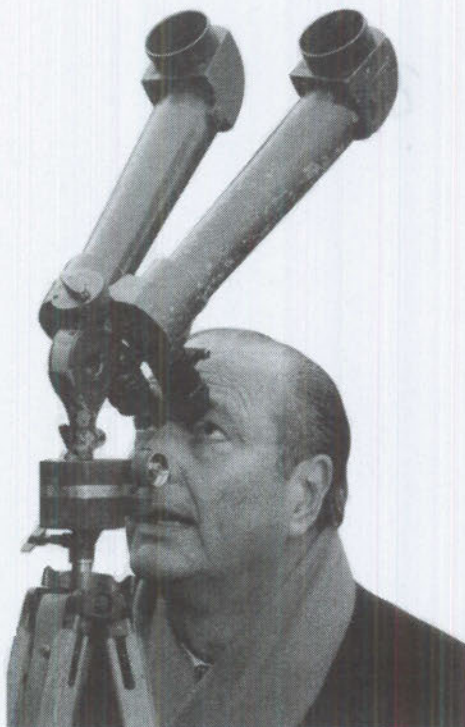
Les obstacles à la réduction du temps de travail se trouvent également dans les réticences des salariés, qu'il faut savoir

L'annonce par le gouvernement Jospin d'une loi instituant les 35 heures au 1^{er} janvier 2000 représente une victoire pour le mouvement social. Le patronat l'a bien compris, et c'est pourquoi la Conférence sur l'emploi du 10 octobre a ouvert une grave crise en son sein, avec la démission de Jean Gandois de la présidence du CNPF (Conseil national du patronat français).

Par
Michel Husson *

lever. Il y a bien sûr la question de la compensation salariale : si la réduction du temps de travail doit s'accompagner d'une baisse de salaire de même ampleur, alors il s'agit d'un partage du chômage et non pas d'un partage du travail. On ne se mobilise pas pour une baisse annoncée de salaire, surtout si on tient compte de la proportion importante de bas salaires en France. C'est pourquoi l'idée d'une réduction du temps

* Signataire de l'Appel des économistes pour sortir de la pensée unique. Cet article a déjà été publié dans le périodique belge « Avancées ».



de travail sans perte de salaire a progressivement fait son chemin et a été finalement reprise par le gouvernement. Mais la réticence principale porte sur la réalité des créations d'emplois. Une réduction du temps de travail sans embauches proportionnelles implique forcément un accroissement de la charge de travail. Ce risque d'avoir à effectuer le même travail en moins de temps pèse d'autant plus sur la perception des salariés que ceux-ci sont soumis à un processus d'intensification du travail. Le contrôle sur les embauches constitue donc l'une des principales modalités d'une réduction du temps de travail réussie.

C'est pour toutes ces raisons que l'idée d'une loi-cadre a été peu à peu reprise par l'ensemble du mouvement ouvrier (avec une inégale conviction). Elle est conçue pour offrir des garanties sur tous ces points, organiser le financement, éviter le fractionnement des négociations décentralisées, et, ce qui est une aspiration fondamentale des salariés, redonner un contenu au droit du travail. Ce dernier aspect des choses est particulièrement insupportable au patronat, dont l'objectif annoncé est la suppression pure et simple de la notion de durée légale du travail.

Limites du dispositif annoncé

Les propositions gouvernementales constituent un pas en avant, mais elles comportent cependant de nombreuses ambiguïtés qu'il va falloir lever. D'abord, le délai est trop long. Les 35 heures sont un

rattrapage des gains de productivité passés et, en ce sens, elles sont un dû. Etaler la mesure dans le temps, c'est la faire financer par des hausses de salaires qui n'auront pas lieu, ou par les gains de productivité à venir. Il y a alors un risque de réduire le nombre de créations d'emplois induites, ou de les échanger contre une dégradation supplémentaire des conditions de travail. Une indication inquiétante est donnée par les aides que l'Etat va accorder aux entreprises qui réduiraient de manière anticipée la durée du travail de 10 % et créeraient ainsi 6 % d'emplois. Les 4 % représentent une augmentation de la productivité qui réduit d'autant le potentiel en emplois. Cette disposition est d'autant plus critiquable qu'elle est en retrait de la loi Robien votée par la droite, où la condition était une embauche strictement proportionnelle (10 % d'emplois créés pour 10 % de réduction du temps de travail). Il ne s'agit pas d'arithmétique, mais d'un enjeu social important qui porte sur la réalité des créations d'emplois, et pose le problème du contrôle des travailleurs sur l'embauche.

Assez curieusement, le projet est dépourvu de tout volet décrivant le financement. Les projets émanant du mouvement ouvrier (CFDT en lutte, Inspecteurs du travail, CGT) sont en un sens plus « responsables », puisqu'ils prévoient tous un fonds de compensation alimenté par le recyclage du coût du chômage et par un prélèvement sur les revenus financiers. Il n'y a pas en effet de miracle: on ne peut à la fois créer des emplois, maintenir les salaires, préserver les conditions de l'investissement et garantir le revenu des rentiers. Les aides aux entreprises ne sont pas critiquables en soi, sauf si, par le détour du budget d'Etat, elles finissent par être à la charge indirecte des salariés et non des rentiers. Dans l'état actuel des choses, cette question du financement demeure un mystère. De deux choses l'une en effet. Soit on crée beaucoup d'emplois, mais on ne dit rien sur le financement de la charge budgétaire qu'ils impliquent. Soit, on crée très peu d'emplois, mais cela revient à enterrer la mesure.

Enfin, la future loi restreint inutilement son champ d'application. Aucune mesure n'est ainsi annoncée pour limiter le travail à temps partiel imposé aux femmes. La loi devrait au contraire viser à l'interdiction de toute subvention ou mesure en faveur du temps partiel, qui est en pratique discriminatoire à l'encontre des femmes. Plus généralement, il faudrait adjoindre un volet anti-précarité, et l'étendre à l'ensemble des

entreprises. Le gouvernement envisage quant à lui de dispenser les entreprises de moins de 20 salariés d'appliquer la loi jusqu'en 2002, ce qui aurait pour effet d'encourager la sous-traitance et de créer un double statut des salariés dans le privé. C'est au contraire dans les petites entreprises que la situation des salariés est la plus fragile, et que le besoin de protection légale est le plus sensible. De la même façon, on voit mal pourquoi la baisse de la durée légale du travail ne devrait pas concerner les salariés de la fonction publique. La plus grande incertitude règne également quant au futur régime des heures supplémentaires, et rien n'est dit en matière de durée maximale du travail, qui resterait fixée à 48 heures.

Enfin, une cohérence supplémentaire serait trouvée si le gouvernement Jospin amorçait une (re)fondation de l'Europe sociale en proposant solennellement l'extension de la réduction du temps de travail à l'ensemble des pays voisins. Ce serait un moyen de réduire à néant l'argument de la compétitivité, et d'ouvrir une voie de lutte contre le chômage de masse qui ne soit pas fondée sur la guerre commerciale. La réduction du temps de travail est en effet une mesure réellement coopérative, en ce sens que son efficacité augmente avec sa généralisation à plusieurs pays. La fermeture de Renault-Vilvorde a au moins eu l'avantage d'esquisser la réduction du temps de travail, comme alternative cohérente de la mise en concurrence des sites au sein d'un groupe. Plus récemment, la manière dont le gouvernement Prodi a été obligé, sous la pression de Rifondazione Comunista, de reprendre à son compte l'objectif des 35 heures est un exemple du potentiel de légitimité qui existe en la matière.

Finalement, l'enjeu principal n'est pas du ressort de la loi. Il se trouve dans les entreprises et les quartiers, dans les branches, là où les salariés doivent, en association avec les organisations de chômeurs, élaborer des plans de réduction du temps de travail, en profitant de la brèche ouverte par cette nouvelle perspective. A partir du moment où le passage aux 35 heures est programmé, il s'agit de lui donner un contenu positif, le plus favorable à l'emploi, et d'en faire l'axe d'un projet de lutte contre l'euro-chômage. ■

Italie : Le débat sur la RTT

D'abord, il avait réussi à arracher à Prodi la décision d'organiser une conférence nationale sur l'emploi, qui n'a jamais eu lieu. Ensuite, il a obtenu l'embauche à terme de 100 000 jeunes dans le Midi, mais il a voté, en contrepartie, une loi sur le travail intérimaire qu'il avait au début durement condamnée. Finalement, à l'occasion de la crise du mois d'octobre dernier, en valorisant l'exemple du gouvernement Jospin, il a arraché à Prodi l'engagement de présenter au parlement en janvier 1998 un projet de loi sur les 35 heures à partir de 2001.

Cet accord entre Prodi et le PRC a déclenché une vague de critiques virulentes dans la grande presse sous contrôle patronal, contre laquelle le PRC ne dispose que de moyens de riposte tout à fait insuffisants (d'autant plus que son quotidien traverse une crise grave qui a même provoqué des grèves contre des projets de restructuration esquissés). Il est prévisible que cette campagne ira s'intensifiant au mois de janvier prochain au moment où le projet sur les 35 heures devrait être discuté au Parlement. Le but de tous les conservateurs est, de toute évidence, d'empêcher que l'échéance prévue soit respectée.

Pour mieux comprendre le climat trouble qui existe, il faut rappeler qu'au cours des dernières semaines le gouvernement a fait adopter deux mesures dans le domaine de l'emploi allant dans un sens opposé à la réduction du temps de travail. La première concerne la directive de l'Union européenne sur les 48 heures hebdomadaires. Si on lit l'accord à ce sujet entre gouvernement, Confindustria et confédérations syndicales on a le sentiment que les trois parties impliquées avaient un double objectif : d'un côté, réaliser un accord permettant à l'Italie de s'adapter aux directives communautaires, de l'autre imposer une répétition générale de ce qu'on fera pour mettre le PRC au coin lorsqu'il s'agira de rédiger le projet de loi sur les 35 heures. L'accord susmentionné, qui sera transformé en loi et remplacera un décret de 1923 fixant l'horaire maximum à 48 heures, introduit les 40 heures. Mais dorénavant les heures travaillées en plus des 40 ne seront plus calculées comme supplémen-

taires : elles devront être considérées comme « une moyenne d'une période pluri-hebdomadaire, qui de toute façon ne devrait pas dépasser un an ». Au delà des formules abstruses, c'est un critère de flexibilité qu'on introduit par ce biais.

La deuxième mesure concerne la loi déjà adoptée sur le travail intérimaire. Au mois de janvier les agences pour l'emploi prévues par la loi devraient commencer leur activité. Selon le ministre du Travail, on devrait commencer par l'embauche de 200 000 travailleurs. Mais, toujours selon le même ministre, très peu d'embauchés seront des chômeurs : la plupart seront des travailleurs qui aujourd'hui paient leurs impôts comme travailleurs autonomes, et des travailleurs au noir. Donc, la loi en question risque de perdre toute efficacité en tant que mesure pour combattre le chômage.

La proposition avancée par le PRC sur les 100 000 embauches dont nous avons parlé, semble avoir plus de succès. Les demandes d'embauche, qui pouvaient être présentées par les entreprises et les administrations locales pour des travaux socialement utiles, ont atteint la barre de 165 000. Mais on a l'impression que des patrons et surtout des petits patrons ont présenté leurs demandes dans le but d'obtenir de la main d'œuvre qui ne coûte rien. On prévoit en effet 20 heures de travail hebdomadaires payées 800 000 liras (environ 2700 francs) par mois pour des stages allant de 10 à 12 mois. Les employeurs, qui à la fin du stage embaucheront les travailleurs impliqués dans l'opération, auront droit à des exemptions fiscales.

Il faut ajouter, par ailleurs, que dans des contrats qui viennent d'être renouvelés, les patrons s'efforcent d'introduire une clause prévoyant une renégociation dans le cas où la loi sur les 35 heures serait adoptée. Dans l'industrie du papier il y a eu une grève de huit heures contre une telle prétention.

Finalement, c'est le vote au parlement européen contre une réduction légale des heures de travail qui a apporté de l'eau au moulin des adversaires des 35 heures. Ceux-ci ont également exploité un amendement approuvé par la même instance, qui invite les différents pays à mettre en œuvre

Depuis la formation du gouvernement Prodi au printemps 1996 que le PRC s'est efforcé de mettre à l'ordre du jour la question de l'emploi, mais sans obtenir des résultats tangibles.

Par
Gianni Rigacci

« la flexibilité du travail et des heures de travail par des processus non législatifs et non contraignants, fondés sur le dialogue social au niveau des entreprises ». Voilà une opération d'encerclement au détriment des gouvernements français et italien qui ont proclamé leur intention de s'engager sur le chemin de la réduction des heures hebdomadaires de travail.

Un débat très vif

Pour en venir au débat qui se déroule, en se répercutant largement dans les médias, ce sont des membres du gouvernement eux-mêmes qui ont fait état de leurs réticences et objections. Le ministre du Travail, Treu, en admettant explicitement de ne pas être convaincu de la solution envisagée, s'est efforcé de tranquilliser le patronat en lui disant qu'« il y a tout le temps pour discuter sur le projet de loi et trois ans pour négocier ». Le superministre de l'économie, Ciampi, auquel on attribue le mérite principal de la diminution du taux de l'inflation, est allé jusqu'à qualifier la réduction de temps de travail par la loi de « sottise économique ».

Les syndicats confédéraux ont pris, généralement, eux aussi une attitude négative. Se sont déclarés d'accord le secrétaire des métallos de la CISL, des dirigeants des

La bataille sur les retraites

Le 1^{er} novembre 1997, sur la base d'un accord entre le PRC et Prodi, le gouvernement et les syndicats ont réalisé une entente concernant le changement du système des retraites. Il s'agit, dans l'ensemble, d'une aggravation de la réforme, en réalité une contre-réforme, imposée par le gouvernement Dini en 1995. En fait, les échéances auxquelles il est possible d'obtenir la retraite, notamment dans la fonction publiques et pour les travailleurs autonomes, ont été remises, certains critères sont devenus plus rigides. En revanche seront à l'abri de ces aggravations les ouvriers qui ont commencé à travailler très jeunes et les employés qui exercent des fonctions particulièrement pénibles. En gros, l'accord comportera une réduction de 4 100 milliards de liras dans le budget de l'État, ce qui correspond donc au prix payé par les travailleurs qui auraient droit à la retraite.

Certes, aussi bien le gouvernement italien que les institutions européennes misaient plus haut, de même que les patrons intéressés depuis toujours à créer des conditions plus favorables au lancement de fonds de pensions privés. Mais, pour sa part, le PRC n'a pas réussi à défendre intégralement les retraites, comme il avait pu le faire l'année dernière. La raison n'est pas qu'il ait négocié moins bien. La différence réside dans le fait que l'année dernière de larges couches de travailleurs et du mouvement ouvrier avaient soutenu, plus ou moins directement, son combat. Cette année le rapport de forces entre les classes s'est dégradé au détriment de la classe ouvrière. Ainsi, la négociation finale a eu lieu entre le gouvernement et les bureaucraties syndicales sans que rien ne change dans l'attitude initiale du gouvernement. Les syndicats ont finalement soumis à un référendum assez formel les résultats obtenus. Les assemblées dans les entreprises ont été très peu suivies et le taux d'abstention a été très élevé. 80 % des votants se sont exprimés pour l'accord, mais les voix contre ont été plus importantes dans les secteurs les plus frappés de la fonction publique.

métallurgistes de la CGIL et les courants qui se réclament du PRC dans la CGIL elle-même. Mais CISL et UIL ne cachent pas leur hostilité et la CGIL, de même que le PDS, prône une loi-cadre indicative favorisant des accords entre les partenaires sociaux. Il faut dire que, depuis la formation du gouvernement Prodi, les syndicats n'aiment pas que les initiatives du PRC les débordent en remettant en cause cette politique de concertation qui avait été mise sur pied surtout depuis l'époque du gouvernement Ciampi et à propos de laquelle il existe toujours une convergence objective entre patrons et bureaucratie syndicale.

Toujours est-il que les attaques les plus dures contre le projet sur les 35 heures proviennent de l'organisation patronale Confindustria, qui fait preuve d'une très grande arrogance et utilise à son avantage une véritable phalange d'anciens syndicalistes repentis, de journalistes de tout poil, de professeurs universitaires qui dans le passé étaient du côté des travailleurs, et d'intellectuels sans scrupules (1).

Le directeur général de la Confindustria n'a pas hésité à déclarer : « Il faudra encore de 80 à 100 ans avant qu'on puisse passer des 40 aux 35 heures ». D'après lui, « le courant historique à la réduction du temps de travail est destiné à s'arrêter », mais il ne se donne pas la peine de nous expliquer pourquoi.

Mais c'est l'attitude de secteurs des travailleurs face aux 35 heures qui préoccupe le plus. Nous ne sommes pas à une époque comparable à celle qui a suivi la première

guerre mondiale et la révolution d'Octobre ni à celle des années 60 lorsque les 40 heures ont été obtenues dans de nombreux pays. En revanche, il est possible d'établir une analogie avec le début des années 30 aux États-Unis, lorsque c'était l'état-major des syndicats américains qui avançait la revendication d'une réduction généralisée du temps de travail face à un chômage croissant. Au début des années 20 et à la fin des années 60 l'objectif de la réduction du temps de travail était avancé spontanément, sinon par l'ensemble de la classe ouvrière, du moins par des couches très larges. Dans le premier cas, la revendication des 8 heures, qui avait stimulé des luttes pendant un demi-siècle, était perçue par les ouvriers comme un objectif minimum à atteindre ; dans le deuxième, elle était considérée vitale par les ouvriers à la chaîne et, plus généralement, par tous ceux qui accomplissaient les tâches les plus pénibles.

Une situation différente

Aujourd'hui, répétons-le, nous nous trouvons dans une situation comparable à celle de la Grande dépression : la revendication de la réduction du temps de travail ne peut pas surgir spontanément, ne fût-ce que du fait que le taux élevé du chômage comporte une érosion des salaires réels. Selon la Banque d'Italie, le revenu à disposition des familles est tombé de 5,2 % en 1993 et de 0,3 % l'année suivante alors qu'il n'est remonté que de quelques décimales en 1995 et 1996 : dans ces conditions, il est normal que ceux qui ont du travail éprouvent avant

tout le besoin d'augmenter leur salaire. Cela est confirmé, sous un autre angle, par une enquête menée par l'Institut de formation ISFOL, selon laquelle, pour la moyenne des travailleurs y compris ceux à temps partiel (7 %), le temps de travail moyen serait de presque 40 heures (39,9), et pour plus du cinquième d'entre eux la semaine de travail serait de 52,8 heures. Cela indique qu'on a massivement recours aux heures supplémentaires pour compenser l'érosion des salaires.

Il y a des gens qui expliquent que, là où les conditions le permettent, patrons et syndicats n'ont pas attendu l'adoption d'une loi pour s'accorder sur des réductions du temps de travail au dessous des 40 heures. Mais il s'agit d'un nombre tout à fait limité de travailleurs, qui, de surcroît, doivent accepter d'innombrables clauses de flexibilité. La conséquence en est qu'en fin de compte ces travailleurs ne disposent pas de plus de temps libre et, qui plus est, il n'y aucune augmentation de l'emploi.

Dans un tel contexte, si on n'est pas en état de mener des campagnes très larges et articulées sur la nécessité de réduire le temps de travail parmi les travailleurs, les chômeurs et ces chômeurs potentiels que sont les étudiants, le risque est grand que la revendication des 35 heures ne reste qu'un mot d'ordre propagandiste.

Pour revenir, en conclusion, à l'accord entre Prodi et Bertinotti, cet accord affirme entre autres : « En tenant compte aussi de la déclaration d'intentions entre l'Italie et la France pour une politique européenne du travail commune, le gouvernement s'engage à présenter en janvier 1998 un décret de loi prévoyant la réduction du temps de travail légal à 35 heures hebdomadaires à partir du premier janvier 2001. Cette réduction sera appliquée dans les entreprises ayant plus de 15 salariés ». Selon une étude du ministère du Travail, si on laisse de côté la fonction publique et tous ceux qui travaillent déjà moins de 35 heures, de 6 à 7 millions de travailleurs seraient intéressés par la loi en question.

Le texte ne précise pas si la réduction sera appliquée sans perte de salaire. Il y a un rappel du cas français, mais il aurait fallu être plus explicite. De toute façon, ce n'est pas l'aspect principal du problème. En fait, la question se pose de savoir si on sera en état de stimuler un mouvement de masse qui veille sur l'accord, le soutienne et en impose la concrétisation. Sinon, le risque d'enlèvement est très grand. ■

1) En revanche, J. Rifkin, l'auteur du livre *La fin du travail*, qui a suscité beaucoup de débats en Italie aussi, a déclaré à des quotidiens italiens que les conditions existent pour introduire non les 35, mais les 30 heures, payées 40.

Allemagne :

RTT et mouvement ouvrier

La première norme sur le temps de travail (10 heures par jour) ne fut pas introduite, ni en Angleterre ni en France, en 1848. En Allemagne après la défaite de la révolution, elle ne pénètre que vers 1900, lors de la phase d'expansion économique prolongée à la suite d'une lutte syndicale dans des entreprises de deux grandes villes. En novembre 1918, la journée de 8 heures est imposée par la révolution de novembre et non par la lutte syndicale, ce fut l'une des premières revendications naturelles des Conseils ouvriers. Pour éviter que ne s'affirme une autre revendication des Conseils révolutionnaires, celle de la socialisation de la grande industrie, le patronat proposa aux directions syndicales, opposées aux Conseils, un pacte politique : « *le groupe du travail* », cadre permanent entre syndicats et patrons (15 novembre 1918).

L'accord qui déboucha sur la formation de ce groupe de travail, prévoyait la reconnaissance par le patronat des syndicats comme « *représentant légitime des travailleurs* » et l'introduction des 8 heures de travail sans perte de salaire.

Après les défaites de 1919 et 1921, les organisations patronales remettaient en question le temps de travail en exigeant une loi comportant un horaire maximum de 48 heures hebdomadaires dans le but d'exploiter plus longuement les machines. L'argument avancé était aussi bien absurde que cynique : on ne peut pas perdre une guerre et prétendre travailler deux heures en moins.

L'hyperinflation et le chômage massif dans la crise de 1922 et 1923 — de même que la social-démocratie au parlement — les aidèrent. En décembre 1923, une loi d'urgence établissait qu'on pouvait travailler deux heures supplémentaires pendant 30 jours au cours d'une année, sous condition que l'horaire global ne dépasse pas 10 heures par jour (en règle le samedi devait être ouvrable). C'est en se basant sur cette loi que les nazis introduisent en 1938 un « *ordre du temps du travail* », qui fixait la semaine de 48 heures avec la possibilité de travailler 10 heures par jour pendant 60 jours c'est-à-dire que deux mois par an on introduisait la semaine de 60

heures. Cette loi n'a pas encore été supprimée. Dans l'industrie minière et dans des zones en crise comme la Ruhr le temps de travail d'avant guerre fut en fait réintroduit.

Dans la tradition du mouvement ouvrier la réduction du temps de travail a été défendue le plus souvent par des arguments sociaux, de santé et de conditions de travail plutôt que par la nécessité de lutter contre le chômage et de déterminer une autre logique économique, c'est-à-dire « *la victoire de l'économie politique de la classe ouvrière sur l'économie politique de la bourgeoisie*. » (Marx, Adresse inaugurale de l'Association internationale des travailleurs 1866). Alors que Marx dans le *Capital* perçoit la réduction du temps du travail comme « *une précondition sans laquelle toute autre aspiration à des améliorations et à l'émancipation sont vouées à la faillite* », les syndicats l'expliquent par la nécessité d'empêcher un épuisement excessif de la force de travail et pour défendre la santé des personnes, les exigences familiales et les progrès culturels de la classe ouvrière.

C'est seulement au cours de la grande crise des années 20 que la Confédération syndicale ADGB exige le retour aux 8 heures par jour et à la semaine de 40 heures par une loi (1930) avec l'obligation d'embaucher de la main d'œuvre supplémentaire dans la mesure de la réduction du temps de travail. On n'exige plus le maintien du salaire. Mais on n'avait aucune intention de poursuivre cette objectif par la lutte.

Pendant la guerre, dans la plupart des secteurs industriels, le temps de travail atteignait 10 heures par jour. Après la guerre on revint à la norme de 1938. Le chômage élevé de l'après-guerre, conséquence de la démobilisation de l'armée aussi bien que de l'afflux prolongé d'immigrés des pays de l'Est, a été surmonté non par une réduction du temps de travail mais par une formidable relance économique. En 1950 il y avait encore 1,6 millions de chômeurs, en 1956 : 761 000, et en 1960 lorsqu'on décida d'introduire graduellement les 48 heures hebdomadaires, il y avait déjà une pénurie des forces de travail (235 000 chômeurs).

Le temps de travail réel dépend depuis toujours du rapport de forces concret dans une situation donnée. Mais il reflète aussi des spécificités du cours de l'histoire. C'est l'angle sous lequel Angela Klein examine la question de la réduction du travail en Allemagne depuis l'application de la journée de 8 heures imposée par la révolution de 1918.

Par
Angela Klein

Le patronat avait recruté à l'étranger 200 000 travailleurs supplémentaires. Dans les années 50 et 60 le produit national brut augmentait de 6 à 7 % et la production augmentait plus que la productivité (cette tendance se renversa d'ailleurs à partir des années 1970).

Les syndicats étaient donc dans une position de force pour négocier les 40 heures. La confédération DGB les revendiqua à partir de son programme d'action de 1955, mais un accord central avec l'association patronale s'avéra impossible. En fait la réduction du temps de travail fut introduite après 1960, c'est-à-dire après que le chômage eut été surmonté. Personne n'établit un rapport entre les 40 heures et la nécessité de créer de nouveaux emplois. Ce n'est que rétrospectivement en 1978 qu'on s'aperçut qu'en 1970 on aurait pu employer dans la métallurgie 4 millions de travailleurs au lieu de 3,5 millions si on n'avait pas introduit les 40 heures (?)

La réduction du travail n'avait donc créé que 500 000 emplois. Le temps de travail par an diminua de 2 084 heures en 1960 à 1 714 en 1979.

Dans la métallurgie les 40 heures furent réalisées en 1968 (8 heures par jour et

samedi férié). En 1974, presque tous les salariés avaient obtenu la semaine de 40 heures et un mois de congé, dont 23 jours payés.

Les 35 h contre le chômage

La revendication d'une réduction du temps de travail (RTT) à 35 heures a été la réaction à la crise internationale de la moitié des années 70. Elle a été avancée d'abord dans les entreprises où l'affrontement avec la stratégie patronale (réduction d'emploi et rationalisation) était le plus direct. Fin mars 1977 une assemblée chez Opel à Rüsselsheim près de Francfort votait unanimement une résolution demandant aux délégués au congrès de l'IG Metall de se battre pour la journée de 7 heures sur 5 jours, donc pour les 35 heures sans réduction de salaire (entre 1973 et 1975 les emplois avaient diminué chez Opel de 36 000 à 28 000). La solidarité avec les camarades au chômage et la nécessité de sauvegarder les emplois maintenus était au centre de la revendication, ce qui était une nouveauté dans le débat syndical.

La procédure par laquelle la revendication a fait son chemin au sein de l'IG Metall a elle aussi été nouvelle. Jusqu'à l'automne 1977, 25 unités administratives de l'IG Metall représentant 662 000 membres avaient soumis la même motion. 7 unités avec 308 000 membres avaient demandé la semaine de 32 et même 30 heures. Fin août la direction de l'IG Metall s'était prononcée contre la réduction à 35 heures et moins. Néanmoins, le congrès syndical adopta la réduction à 35 heures avec 275 voix pour, 261 contre et 4 abstentions. L'année suivante, le congrès confédéral DGB a voté lui-aussi les 35 heures y compris contre la volonté de nombreuses directions syndicales et contre la recommandation de la commission pour les motions.

La gauche syndicale a donc pu faire valoir une stratégie qui aurait pu être la stratégie valable des syndicats contre les solutions patronales à la crise. Rappelons que jusque là les directions syndicales avaient estimé que la lutte contre le chômage et pour de nouveaux emplois était une tâche de l'État, cela d'autant plus que la social-démocratie était au gouvernement. Le DGB avait demandé au gouvernement de réformer la loi sur le temps de travail de 1938 et surtout de baisser l'âge de la retraite. Il ne considérait les 35 heures que, tout au plus, comme une condition plus favorable pour des catégories particulières (travail de nuit par rotation et à la pièce). Ce n'est que la gauche syndicale qui reconnaissait que la réduction du temps de travail pouvait être avancée également comme un instrument

contre la rationalisation et la diminution de l'emploi. Après la décision du congrès syndical, l'IG Metall a commencé à débattre sur la façon dont on pouvait imposer la RTT. En effet, une réduction visant à humaniser les conditions de travail pourrait être introduite même à petit pas, indépendamment de la forme. Si par contre le but était la sauvegarde de l'emploi ou la création de nouveaux emplois il faudrait avancer à grand pas. La première fois que l'IG Metall décida d'agir conformément à la décision du congrès fut en 1978. Toutefois, elle n'a pas proposé la lutte pour les 35 heures dans la métallurgie où une forte croissance des exportations surtout de l'automobile, aurait créé un rapport de forces favorable : elle l'a proposée à l'occasion du renouvellement du contrat pour la sidérurgie qui était entrée dans une phase de restructuration colossale et de réduction massive d'emplois. Au début la revendication a été présentée comme étant d'importance particulière pour la sidérurgie en tant que compensation pour le travail continu particulièrement dur. L'argument de la sauvegarde de l'emploi n'était avancé qu'accessoirement. En outre, l'IG Metall ne demandait pas les 35 heures dans l'immédiat : elle revendiquait plus vaguement un premier pas vers la RTT hebdomadaire visant les 35 heures à moyen terme. Ce n'est que plus tard, en pleine lutte, que la direction syndicale a avancé sous une forme combative l'argument : « sans les 35 heures dans la sidérurgie, dans le Ruhr l'extermination de l'emploi deviendra catastrophique ». Ce fut une lutte très dure contre le patronat qui voulait empêcher à tout prix toute réduction du temps de travail hebdomadaire en-dessous de 40 heures, toute prolongation du congé au-delà de six semaines, toute augmentation des pauses payées. Plus précisément selon le patronat, « la répartition du temps de travail sur le jour de travail ouvrable doit être librement disponible et pas soumise à des normes contractuelles ».

Même si la revendication des 35 heures était très populaire et si des dizaines de milliers de syndicalistes dans le pays tout entier appuyaient les grèves qui se développaient, la direction de l'IG Metall ne voulait pas élargir la revendication à la métallurgie. C'est pourquoi elle demandait en même temps la revendication des 6 semaines de congé pour indiquer dans quelle direction elle voulait marcher.

Ce sont les patrons qui ont provoqué la grève en n'offrant que 2 jours de congé en plus, c'est-à-dire ce qui manquait pour atteindre les 6 semaines. Après 6 semaines de grève, la première de la sidérurgie depuis 1950, dans laquelle ont été impliqués 40 000 travailleurs, l'IG Metall acceptait 6 semaines de congé, 3 relèves libres

par an pour les travailleurs âgés de plus de 50 ans et 4 relèves libres pour les travailleurs de nuit. Mais en compensation la semaine de 40 heures était maintenue jusqu'à la fin de 1983.

L'opposition à ce résultat a été massive et devait se prolonger au cours des années suivantes. La grève avait inspiré une conscience plus aiguë de s'opposer aux patrons. Des revendications comme la socialisation des moyens de production réapparaissaient et des couches de travailleurs se radicalisaient. Plus tard, la direction de l'IG Metall calculait que l'introduction des 35 heures en 1978 aurait sauvé 17 000 emplois dans la sidérurgie et 256 000 dans la métallurgie.

35 h et la flexibilité

À l'instar de la grève de 1978, celle de 1984 s'est produite dans une période de relance économique (après la récession de 1980-1982 au cours de laquelle le nombre de chômeurs était passé de 800 000 en 1979 à 2,4 millions en 1983). En 1981, la direction de l'IG Metall décidait de ne pas avancer sur le chemin des 35 heures mais de se donner l'objectif de baisser l'âge de la retraite à 58 ans en maintenant la semaine de 40 heures. Par là elle s'adaptait aux indications du gouvernement qui au lieu de camper sur un simple refus de toute réduction d'horaire proposait différents modèles de flexibilisation du temps de travail : temps partiel, job-Sharing, travail temporaire, contrat de travail limité, etc.

La situation s'est renversée en 1982 lorsque les libéraux se sont retirés de la coalition gouvernementale. Le 22 décembre la direction de l'IG Metall déclare qu'« elle est prête et résolue à contribuer dans l'année qui vient à la réduction du chômage et qu'elle considère prioritaire la RTT hebdomadaire ». L'année 1982 sera une année de forte mobilisation du syndicat pour le nouvel objectif. L'IG Metall avance tous les arguments en faveur des 35 heures qui rendraient possible la création de 1,6 millions nouveaux emplois alors qu'une baisse de l'âge de la retraite à 55 ans n'en créerait qu'un million. Autour de l'IG Metall s'alignent progressivement les syndicats de typographes, de postiers, de l'enseignement et de la science, du commerce, du bois et celui de l'horticulture. Les autres syndicats — chimie, construction, mines, textile et alimentation se prononcent pour l'âge de retraite à 58 ans. La division syndicale est très nette. La mobilisation pour la grève s'avère plus difficile que jamais. C'est à cause du chômage accru, d'une propagande patronale menée sur un ton de déclaration de guerre, des attaques du gouvernement qui soutient ouvertement les

patrons, mais aussi des doutes sur le sérieux de la lutte proposée par l'IG Metall et la disponibilité de celui-ci à accepter des mauvais compromis, notamment en matière de flexibilité. Finalement, dès qu'il devient clair que le patronat en fait une question de principe (est-il ou non possible de briser le mur des 40 heures ?) et que le nouveau gouvernement de droite veut infliger une défaite majeure aux travailleurs, on serre les rangs derrière les deux syndicats, qui pourtant ne suivent pas un plan de lutte commun.

Alors que les patrons offrent une gestion flexible du temps de travail (« souveraineté » du temps individuel), la préretraite à 59 ans et une augmentation des salaires, tous les secteurs de l'IG Metall demandent les 35 heures sans perte de salaire, une limitation des heures supplémentaires et leur compensation heures supplémentaires en heures libres et non en argent. Au cours de la négociation se déroule une mobilisation sociale opposée : d'un côté, des initiatives de solidarité d'autres syndicats et de comités de citoyens, des initiatives culturelles, de l'autre une mobilisation contre les 35 heures dans les écoles et dans les médias, une manifestation de rue des patrons à Düsseldorf, des actions violentes de briseurs de grèves contre les typographes. Avant même que les métallos n'aient commencé leur grève, on déclenche contre eux une contestation sociale d'ensemble, fondamentalement politique.

Mobilisations ouvrières

Les première grèves d'avertissement commencent à la mi-mars : 12 000 travailleurs y sont engagés. Leur nombre augmente lentement, jusqu'à 63 000 à la mi-juin. Il faut y ajouter 90 000 travailleurs frappés par des lock-out et 250 000 au chômage technique. Les travailleurs ripostent à de telles initiatives patronales par des actions (« allons visiter nos entreprises ») qui frisent parfois les occupations d'usine. En fait, alors que les grèves n'ont lieu que dans deux régions, Baden Württemberg et Hessen, les réactions patronales frappent un peu partout.

Finalement, le climat se retourne contre les patrons et le gouvernement : le 28 mai DGB et IG Metall organisent une marche sur Bonn à laquelle participent 230 000 personnes, qui demandent, outre les 35 heures, « la préretraite pour Kohl ».

L'administration du travail, qui avait refusé de payer l'indemnité aux travailleurs frappés par le lock-out, est obligée de le faire par des tribunaux. En juin, dans les milieux patronaux, des voix se lèvent en faveur d'une acceptation du compromis

esquissé par l'IG Metall. Celui-ci choisit même des médiateurs, Georg Leber, ancien ministre de la Défense du gouvernement Schmidt, et un représentant de la droite social-démocrate qui, fin juin, amènent l'IG Metall à accepter le compromis suivant : la semaine de 38,5 heures à partir du premier avril 1985 : il s'agit d'une variante entre les 37 heures et les 40 heures » ; le calcul sera fait sur deux mois et comme moyenne de l'entreprise (donc, il ne s'agit pas de travail individuel) ; dans la sidérurgie, le semaine de travail sera de 38 heures à partir du premier octobre 1984, dans l'imprimerie de 38,5. Les nouveaux contrats excluent explicitement que la réduction du temps de travail implique une réduction du temps d'utilisation des machines. La « souveraineté » du travailleur individuel s'avère être un conte de fée : le contrat établit que les exigences de l'entreprise doivent être de toute façon respectées.

Dans la plupart des cas, la réduction du temps de travail sera réalisée en concédant une journée ou une demi-journée libre, qui pourra être remise à des périodes où il y aurait moins de travail. Les patrons, qui n'ont pas pu imposer leur tabou des 40 heures, ont toutefois gagné sur la demande selon laquelle le travailleur doit s'adapter aux machines. Les temps de travail commencent ainsi à se différencier y compris au sein d'une même entreprise. Par ailleurs, le contrat signé est le premier qui ne fixe pas les conditions de travail, mais transfère cette tâche aux représentants des travailleurs dans les entreprises, ce qu'on appelle les conseils, qui ne sont pas des organismes syndicaux, mais des organismes reconnus par la loi et avec des tâches également fixées par la loi. Assez souvent, ces conseils n'expriment pas un point de vue indépendant ; il se préoccupera plutôt de défendre les intérêts de « leur » entreprise.

L'IG Metall et la RTT

Cette fois aussi la gauche syndicale conseille de voter contre l'accord. Mais si en 1978 sa consigne avait été suivie par 40 % des votants, en 1984 il n'y a que 30 % de non.

Un accord sur l'introduction des 35 heures dans le délai de 10 ans ne sera signé qu'en 1986. Chaque passage de cet accord sera négocié et se heurtera à l'opposition résolue des patrons. Le dernier passage — de 37 à 35 heures — se réalise en 1995. Selon des calculs de l'IG Metall, par cette initiative ont été créés ou maintenus un million d'emplois. Même si cela est vrai, dans la même période le nombre des chômeurs est passé de 2,5 à 4,5 millions. Il est vrai aussi que les 35 heures telles

qu'elles ont été réalisées, ont ouvert le chemin à une flexibilisation du travail sans précédent. La moyenne est calculée sur des échéances de plus en plus longues (3 mois, 6 mois, parfois un an), ce qui implique que les heures supplémentaires sont payées de moins en moins. Le temps de travail varie de plus en plus, y compris au sein de la même entreprise.

A cause de tout cela et du fait qu'une telle forme de réduction du temps de travail comporte aussi bien une augmentation de l'intensité du travail qu'une perte de salaire (le temps de travail réduit soit n'est pas payé, soit est payé moins), des initiatives d'une réduction ultérieure du temps de travail — en allant, par exemple, vers les 32 ou 30 heures — se heurtent à des attitudes sceptiques. Au dernier congrès de l'IG Metall, en novembre 1996, une nouvelle initiative, proposée par une minorité et visant à obtenir les 32 heures sans perte de salaire, a été rejetée, même si le président de l'IG Metall, Klaus Zwickel, l'a faite sienne après le congrès. Le congrès a adopté « un pacte pour le travail » qui a été un échec total ».

Pour l'instant, l'IG Metall n'a pas de ligne en matière de lutte contre le chômage. Zwickel ne cesse de parler des 32 heures, mais en fait l'IG Metall a conclu dans le Baden-Württemberg un accord sur le temps partiel pour les travailleurs les plus âgés (en-dessus de 55 ans), qui prévoit le maintien des 35 heures jusqu'à l'an 2 000. L'adjoint de Zwickel, Walter Riester, n'en veut pas et défend une politique de flexibilisation plus poussée. Selon une telle politique les contrats collectifs perdraient leur importance dans la mesure où les négociations entre syndicats et patrons ne fixeraient qu'un cadre général qui se concrétiserait au niveau des entreprises avec le résultat de stimuler ainsi une concurrence entre les travailleurs de différentes entreprises.

La leçon qu'on peut tirer, malgré tout, des luttes syndicales des années 1988 est qu'il est possible de se battre avec des objectifs offensifs, dont la logique entraîne un dépassement du cadre de l'économie basée sur le profit. L'IG Metall aurait pu gagner sur les 35 heures aussi bien en 1978 qu'en 1984, mais aux deux conditions de surmonter la division syndicale et d'élargir la lutte à plusieurs régions. En tout cas, la réduction du temps de travail reste un objectif central, si on veut défendre aussi bien les travailleurs que les chômeurs, introduire une nouvelle distribution du temps de travail entre hommes et femmes et réaliser l'unité de la classe ouvrière pour sortir d'une situation essentiellement défensive. ■

Belgique : Le retour de la RTT

flexible ou solidaire ?

« Empilés comme des tapis à la mosquée » (1), les vingt-huit plans d'emploi sont un échec total. S'inspirant de la loi de Robien en France, le gouvernement crée à présent un cadre légal pour des « expériences pilotes ». L'annonce, par Lionel Jospin en France, d'une loi-cadre sur les 35 heures a énervé le pouvoir et relancé le débat dans les organisations syndicales : RTT flexible ou généralisée ? morcellement ou solidarité ? Telle est la question...

Echec des politiques d'emploi

En dépit de la manipulation des statistiques (les 113 754 « chômeurs âgés » de plus de 50 ans, quoiqu'indemnisés, ne sont plus comptabilisés comme demandeurs d'emploi) ainsi que d'une frénésie d'exclusion (6 290 chômeurs et 25 754 chômeuses privés d'allocations en 1996), le taux de chômage était toujours de 12,7 % en juin 1997. On ne dénombre pas moins de 456 754 chômeurs complets indemnisés dont près de la moitié depuis deux ans et plus, soit un effectif analogue à celui de 1985. Mais cette stagnation est trompeuse : si l'on cumule toutes les catégories de travailleurs et de travailleuses dépendant de l'Office national de l'emploi, on atteint le chiffre de 1,1 million de victimes du chômage ! Dans certaines régions de Wallonie, les taux de chômage franchissent allègrement les 25 %, voire les 30 %.

Face à ce gâchis, les gouvernements successifs ont concocté quelque vingt-huit plans « pour l'emploi ». Le résultat est nul. Ce n'est pas étonnant car, en réalité, la promotion de l'emploi est avant tout — et de plus en plus depuis le sommet de Essen de l'UE (2) — un prétexte et un emballage : le vrai but est de flexibiliser le marché du travail, d'affaiblir les organisations syndicales et de diminuer le coût salarial. Il suffit d'un examen superficiel pour s'en rendre compte.

Ainsi, au nom de l'emploi, le gouvernement a, entre autres :

- élargi les possibilités pour les employeurs de signer jusqu'à quatre contrats à durée déterminée successifs

pour une durée de trois mois au moins, sur une période de deux ans maximum ;

- donné aux patrons la possibilité d'introduire des horaires flexibles oscillant 2 heures au-dessus ou au-dessous de la limite journalière et 5 heures au-dessus ou au-dessous de la limite hebdomadaire, et ce n'est pas une simple modification du règlement de travail ;

- donné de même le droit de prolonger jusqu'à un an la période de référence durant laquelle la durée moyenne du travail doit être respectée dans les cas où la durée moyenne est dépassée (annualisation) ;

- encouragé systématiquement le travail à temps partiel qui concerne 520 000 personnes, des femmes pour la plupart. La part du temps partiel dans l'emploi total est de 14 % (3 % pour les hommes, ... 31 % pour les femmes). S'appuyant sur les chiffres des autres pays, le gouvernement veut développer le temps partiel dans l'industrie, où il reste marginal ;

- réduit substantiellement ou supprimé les cotisations patronales de sécurité sociale (à concurrence de 58,8 milliards de BEF en 1996) dans une grande quantité de cas, notamment : pour les travailleurs manuels (à l'exclusion de certaines commissions paritaires) ; dans le cadre de « plans d'entreprises » (3) ; pour l'embauche du premier, du second et du troisième travailleur ; pour l'embauche d'un chômeur ou d'un minimexé de longue durée ; pour l'embauche d'un « bas salaire » entre 33 710 et 60 800 BEF brut ; pour l'embauche d'un jeune ; pour l'embauche de personnel de maison (!) ;

- créé le cadre légal au sein duquel les municipalités peuvent mettre l'offre de petits boulots par les chômeurs de longue durée en adéquation avec la demande, par le biais d'Agences locales pour l'emploi (ALE). Chômeurs et minimexés peuvent prester en ALE un maximum de 45 heures/mois donnant droit à un supplément de 150 BEF/heure. En juin 1997, 27 666 personnes étaient ainsi « activées » (82,5 % sont des femmes) ;

- supprimé, en invoquant en plus l'égalité, les limitations au travail de nuit des femmes.

Après une longue éclipse tout au long des années quatre-vingt la réduction du temps de travail (RTT) est revenue à l'avant-scène du débat social et politique en Belgique.

Par
Alain Tondeur

Dans ce marché soldé de l'emploi, une seule disposition positive (réservée de fait aux hommes à plus de 90 %) est la prépension, qui permet à 129 112 travailleurs âgés licenciés de bénéficier d'une indemnité complémentaire au chômage, jusqu'à la pension, sans être considérés comme demandeurs d'emploi. Le système date des années 70, quand les rapports de forces n'étaient pas encore dégradés...

Quoique le taux de remplacement par de jeunes embauchés ne soit plus que de 40 %, la prépension reste le frein le plus efficace (et le plus social) à l'envolée du chômage. Or les économistes et les politiciens de droite trouvent qu'elle coûte trop cher. Ce qui les chipote en réalité est que, par suite de la prépension, le taux d'activité belge est un des plus bas de l'Union européenne : 50,4 %, contre 57,7 % en Allemagne, 55,8 % en France, 59,7 % aux

1) Selon Michel Jadot, secrétaire général du Ministère de l'Emploi

2) Le sommet de Essen a fixé cinq axes pour la politique d'emploi : baisse des coûts, redistribution du travail, insertion des groupes-cibles, nouveaux marchés de l'emploi et formation. C'est là (1994) que les grands travaux ont été officiellement enterrés.

3) Dans le cadre de ces plans d'entreprise, il suffit de diviser un plein temps en deux mi-temps pour bénéficier des aides.

Pays-Bas (Chiffres pour 1996). Reculer l'âge de la prépension (et de la pension en général) serait un moyen d'augmenter ce taux, donc la concurrence entre travailleurs, donc la pression sur les salaires et les conditions de travail...

De Robien à la belge

Face à une « politique de l'emploi » qui est perçue comme un échec politique majeur, la RTT apparaît comme la seule mesure à n'avoir jamais été tentée. Un peu plus de la moitié de la population se dit « prête à réduire son temps de travail, même avec perte de salaire, à condition que cela aide à l'emploi » (4). Plusieurs secteurs syndicaux importants militent pour la RTT généralisée sans perte de salaire et avec embauche compensatoire.

La coalition sociale-chrétienne/socialiste veut éviter à tout prix que la RTT devienne l'axe central, ou même un levier important de la lutte contre le chômage. Il ne peut s'agir selon elle que d'une mesure parmi d'autres, liée à la réduction des coûts, dans un contexte de flexibilisation tous azimuts. S'inspirant de la loi de Robien en France, les ministres Vande Lanotte et Di Rupo (socialistes flamand et wallon respectivement) ont donc proposé un dispositif à deux volets : offensif (entreprises en bonne santé) et défensif (entreprises en difficulté ou en restructuration). Il a été adopté par le gouvernement, à l'issue de longues tractations.

Dans le volet offensif, tous les travailleurs (anciens et nouveaux embauchés) qui passent de 38 heures à 32 heures dans le cadre d'une convention d'entreprise donnent droit durant six ans à une réduction forfaitaire de cotisations patronales. Cette ristourne, de 97 000 BEF/an les deux premières années, est réduite progressivement par la suite. Elle est conditionnée à une embauche compensatoire. Les conventions doivent en outre fixer la compensation partielle pour la perte salariale, à charge de l'employeur (le montant de 3250 BEF/mois est recommandé).

Le volet défensif est semblable, sauf que l'entreprise reçoit une aide aussi si elle passe à 33, 34, voire 35 heures. De plus l'aide n'est pas conditionnée par le maintien de l'emploi : la mesure peut être cumulée avec des départs en prépension, des primes au départ volontaire ou tout autre ticket de sortie.

Le volet offensif n'est proposé qu'à vingt entreprises, à titre de test. Le gouvernement est soucieux de ne créer aucune illusion que la RTT généralisée serait d'une quelconque façon à l'ordre du jour. Cette prudence de Sioux s'explique par la fai-

blesse des marges budgétaires (la dette publique est encore à 126 % du PIB). Et peut-être aussi par le fait que le « NAWRU belge » est estimé par l'OCDE à 11 %... ce qui signifie que même une création d'emplois assez faible dans le cadre d'un chômage restant massif aurait pour effet de relancer les salaires (5)...

Sous la pression du patronat, la durée des aides a été portée à six ans, contre quatre initialement. L'augmentation de la productivité du travail étant en moyenne de 2,5 % par an (6), les employeurs sont assurés que cette RTT, le cas échéant, ne leur coûterait pas un sou.

Dans ces conditions, certains patrons peuvent évidemment être demandeurs d'une réduction du temps de travail. Beaucoup dépend en fait du mode d'organisation de la production. Ainsi :

- une réduction du temps de travail peut faciliter l'augmentation du temps d'utilisation des équipements. Les conséquences sont positives par rapport à la clientèle mais aussi par rapport à l'amortissement. Si le temps machine augmente de 20 %, la charge d'amortissement diminue d'autant ;

- si le nombre d'heures de fonctionnement ne diminue pas, l'embauche compensatoire met un plus grand nombre de « bras » à la disposition du patron. C'est tout bénéfice, s'il parvient à régler le nombre de travailleurs présents à différents moments, en fonction des nécessités du travail. Dans ce cadre l'annualisation du temps de travail est la clé (RTT sous la forme de jours de congé en période creuse, p. ex.) ;

- dans beaucoup d'entreprises, après quinze années de restructurations, le personnel est vieilli, usé. La RTT avec embauche compensatoire permet de le diversifier et de le rajeunir : donc augmentation possible de la motivation et de la qualification, diminution de l'absentéisme, hausse de la productivité du travail.

Les lois Vande Lanotte-Di Rupo, comme la loi de Robien en France, s'inscrivent dans ce genre de calculs. Ces dispositifs reviennent à ceci : les pouvoirs publics offrent aux patrons qui le désirent la possibilité de réorganiser leur production en réduisant le temps de travail, les frais de l'opération étant mis à charge de la collectivité, et notamment de la sécurité sociale.

Quelle issue ?

Dans le cas belge, le piège est d'autant plus vicieux que le gouvernement Dehaene a imposé une norme qui garantit que le coût salarial n'augmentera pas plus vite que chez les trois principaux partenaires

commerciaux (France, Pays-Bas, Allemagne). Cette marge, étroite, inclut l'adaptation à l'index et la hausse du salaire horaire résultant d'une éventuelle réduction du temps de travail. Ainsi, le dispositif est bien verrouillé. Tout est mis en œuvre pour que la RTT flexible intervienne seulement là où les patrons le décident (ou l'acceptent, dans l'espoir par exemple d'acheter la paix sociale).

Ceci met en difficulté les délégations syndicales les plus conscientes de l'importance d'une lutte pour la réduction généralisée du temps de travail. Concrètement, ces délégations ont le choix entre deux attitudes : soit grappiller quelques miettes salariales, soit faire de petits pas vers la réduction du temps de travail, en espérant donner l'exemple pour un mouvement plus large. Cette deuxième attitude est la plus conséquente — et quand l'emploi est menacé, elle s'impose. Mais alors on tombe dans le piège de la réorganisation flexible du travail et/ou de la modération salariale compensée par des aides publiques... qui contribuent à déstabiliser la Sécurité sociale. Les syndicalistes ouvriers de VW-Forest (35 heures généralisées sans perte de salaire avec embauches en échange de flexibilité accrue et d'une hausse de la production) et leurs collègues employés de Cockerill-Sambre (34 heures avec embauche proportionnelle en échange d'un gel de toute augmentation salariale jusqu'en 2 002) ont fait l'expérience des limites de cette stratégie (7)...

Pour le mouvement ouvrier, il n'y a de sortie que par le haut, à travers une lutte d'ensemble pour casser le carcan de la norme salariale et imposer une réduction généralisée du temps de travail, sans perte de salaire ni flexibilité et avec embauche compensatoire. Ce serait le moyen d'unifier les luttes. L'actualité s'y prête : les 400 000 travailleurs et travailleuses du non-mar-



4) Enquête Survey & Action Le Soir en B. francophone.

5) Le NAWRU, non accelerating wages rate of unemployment, est le taux pivot en-dessous duquel le chômage ne peut pas descendre sans que les bourses craignent une hausse des salaires. L'OCDE le fixe à 11 % pour la Belgique, ce qui est exceptionnellement élevé (enracinement dans le chômage et mécanismes d'exclusion)... et pas très éloigné du taux de chômage.

6) La main d'œuvre belge reste la plus productive du monde. Pour une base 100 en France en 1995, la productivité était de 106,3 en Belgique, 102,4 aux États-Unis, 101,8 en Italie, 84,2 aux Pays-Bas (Bureau of Labor Statistics, PIB par actif employé).

chand, en front commun, réclament les 35 heures sans perte de salaire avec embauches. Les syndicats du secteur très rentable de l'électricité mènent depuis des mois des actions pour les 32 heures. De plus, les mobilisations « blanches » de l'an dernier ont créé un terrain propice pour une action résolue visant à faire passer l'humain avant l'économie.

Pourtant les directions FGTB et CSC ne veulent pas en entendre parler. La cause : une telle lutte serait incompatible avec leur objectif central, qui est de reprendre pied dans le système de la concertation sociale. Paniquées par la dégradation des rapports de forces, trop heureuses de constater que le grand capital a besoin d'elles pour mettre de l'huile dans les rouages de l'Euro, ces directions ne veulent pas laisser passer l'occasion de se rendre indispensables, quitte à être contaminées par le discrédit des institutions.

C'est pourquoi l'annonce faite par Lionel Jospin, le 10 octobre, que le gouvernement français adopterait une loi-cadre visant la généralisation des 35 heures, a surtout soulevé des réactions courroucées ou embarrassées. J.L. Dehaene et L. Tobback (le président des socialistes flamands) s'en sont pris à Jospin dans un style fort peu diplomatique. Ph. Busquin (président du PS francophone) a fait diversion sur le thème de la semaine des quatre jours (avec ou sans RTT, et pas généralisée). Quelques déclarations patronales ont achevé de convaincre les dirigeants syndicaux de rester raisonnables. Du coup les appareils ne sont sortis de leur mutisme que pour se raccrocher à cette planche de salut : les quatre jours, là où c'est possible.

En même temps, l'initiative française est apparue comme une opportunité à quantité de syndicalistes, et ce pour des raisons évidentes. Un appel pour « les 35 heures en Belgique également » a été lancé, à l'initiative de personnalités syndicales, associatives, académiques et politiques. Signé par quelques grandes pointures (notamment Georges Debunne, ancien président de la FGTB, et Riccardo Petrella) il a pesé sur les débats de congrès du syndicat socialiste, début décembre.

La résolution de congrès de la FGTB réaffirme la revendication des 32 heures sans perte de salaire avec embauche compensatoire, par la concertation dans les secteurs. Elle y ajoute les 38 heures comme durée légale maximale et pointe les 35 heures comme « étape intermédiaire, à réaliser par voie conventionnelle ou, le cas échéant, par voie légale ». Une position plus radicale de campagne pour la durée légale maximale à 35 heures, défendue par

Karel Gacoms (Renault-Vilvorde) et par la FGTB de Bruxelles, notamment, n'a pas été retenue. Mais le congrès n'est pas non plus une victoire pour la direction FGTB, qui misait sur une négociation éclatée dans les secteurs et les entreprises, pour les quatre jours d'abord et « les 32 heures à terme ».

Cette situation ne sera pas sans répercussions politiques. Cinq ans après le Plan Global, la troisième tentative d'aboutir à un pacte social paraît une nouvelle fois compromise par l'incapacité du sommet FGTB à brider sa propre organisation. Le premier ministre semble en avoir tiré les conclusions. Avant même le congrès, il faisait une

déclaration provocatrice en faveur d'un relèvement de l'âge de la prépension et s'appuyait sur le sommet de Luxembourg pour exiger une formation obligatoire des jeunes chômeurs, avec baisse des allocations à la clé. Une manière de rappeler que le gouvernement est prêt à prendre des mesures douloureuses et que la direction de la FGTB doit en tirer les conséquences si elle ne veut pas être renvoyée sur les bancs des spectateurs. ■

7) Encore ces entreprises donnent-elles des exemples de RTT solidaire avec création d'emploi et sans perte de salaire. Chez Uniroyal (Conti) à Herstal, par contre, les travailleurs ont dû accepter les 32 heures avec perte de salaire et perte d'emploi, sous peine de fermeture...

La mort de David Rousset (1912-1997)

par Jean-Michel Krivine

David Rousset vient de mourir à l'âge de 85 ans. A lui aussi peut s'appliquer l'appellation revendiquée récemment par le mathématicien Laurent Schwartz « d'ancien trotskyste à vie ». Il milita dans les rangs trotskystes de 1934 à 1947 ce qui lui valut l'arrestation par la Gestapo et la déportation à Buchenwald et dans plusieurs autres camps d'où il réchappa par miracle. Il raconta par la suite qu'une des raisons de sa survie fut qu'il parvint à cacher son appartenance trotskyste aux détenus stalinien détenant des postes clés dans l'appareil clandestin du camp et que l'un d'entre eux le prit même sous sa protection.

C'est à David Rousset que l'on doit l'expression d'« univers concentrationnaire ». Il intitula ainsi son premier livre sur les camps nazis qui parut en 1946 et fut suivi l'année suivante par son chef d'œuvre : *Les Jours de notre mort*. Par la suite il est bouleversé par ce qu'il a l'occasion d'apprendre sur les camps soviétiques après la sortie en 1947 du livre de Kravchenko : *J'ai choisi la liberté* et lors du procès qui l'oppose en mars 1949 au journal para-stalinien *Les lettres françaises*.

En novembre de la même année il lance un appel à ses anciens camarades déportés pour organiser en commun une commission d'enquête sur le « Goulag » (terme utilisé pour la première fois en France). Il aura des dizaines de réponses favorables et sera violemment dénoncé par le PCF comme « trotskyste falsificateur ». A son tour il intentera un procès aux *Lettres françaises* qu'il gagnera en 1951.

Considérant que les prévisions de Trotsky avaient été tenues en échec par la bonne santé apparente du capitalisme aussi bien que du stalinisme au décours de la guerre, il s'était éloigné de la IV^e Internationale en 1947. Il y avait connu des polémiques qui témoignaient des difficultés d'avoir à l'époque une position cohérente sur l'URSS, « État ouvrier dégénéré ». En 1945-1946, sous le pseudonyme de Leblanc, il avait défendu l'idée que pour s'insérer « dans un mouvement de masse le plus large possible » il fallait « taire une partie de nos désaccords avec les stalinien », ce qui le fit accuser de vouloir « dissoudre le mouvement au profit du stalinisme ». C'était pourtant de « l'entrisme » avant la lettre. Après sa dénonciation des camps soviétiques il monta la Commission internationale contre le régime concentrationnaire (CICRC) qui enquêta partout dans le monde (Espagne, Grèce, Algérie, etc.).

Son rapprochement imprévu avec De Gaulle dans les années 60 étonna. La politique algérienne du général l'avait séduit mais bien qu'élus député « gaulliste de gauche », il regimba régulièrement et démissionna de l'UDR gaulliste en novembre 1971 par une lettre au Premier ministre qui se terminait par ces mots révélateurs : « Entre les satisfaits, les prudents, les raisonnables et le camp des fous qui veulent changer le monde, je suis résolument de cette folle sagesse-là. Il est possible évidemment que le monde ne change pas. Ce sera tant pis pour lui. »

L'Humanité (journal du PCF) vient de lui consacrer une demi-page rendant hommage à celui qui dénonça le goulag « dès 1949 ». Qui aurait pu l'imaginer à cette époque.

A ses obsèques étaient surtout présents des trotskystes actuels et des trotskystes anciens à vie. En effet la vie de David Rousset, faite de passion et de fidélité à l'idéal généreux de sa jeunesse, témoigne de ce que, contrairement aux anciens stalinien ou maoïstes ayant pris conscience d'avoir menti et dit des inepties pendant leur période militante, il est très rare que les anciens trotskystes passent de l'autre côté de la barricade.

Désormais, il faut compter avec l'ÖDP !

Par
Masis Kürkçügil

Près de deux ans après sa fondation, le Parti de la liberté et de la solidarité (ÖDP) a tenu son premier congrès, le 25 octobre dernier à Ankara. Plusieurs milliers de personnes étaient présentes dans la salle des sports où s'est déroulé le congrès, qui a été précédé par une « Conférence nationale » de quatre jours durant lesquels les délégués ont pu discuter des thèses politiques et orientations du parti. Le congrès a eu un très large écho dans l'ensemble des grands médias (télés et journaux) : même le rédacteur en chef de *Milliyet* (l'un des principaux quotidiens du pays) a consacré son éditorial à l'ÖDP, dont il a vanté les « mérites exemplaires de sa lutte pour la démocratie ».

Le mouvement socialiste en Turquie, très puissant durant les années 70 malgré ses divisions internes et son sectarisme, n'a pas réussi à se réorganiser après la choc du coup d'État de 1980 et il est resté confiné à des cercles étroits durant plus d'une décennie. Le parti socialiste unifié (BSP), qui a été constitué en 1994, avec la fusion de plusieurs groupes venant d'horizons différents, a brisé cette malédiction, mais ce parti n'a pas réussi à rassembler plus de 3 à 4 000 militants, avec un potentiel électoral d'à peine 1 %. Le mouvement de Dev-Yol (Voie révolutionnaire, l'organisation la plus puissante des années 70), qui a tenté de constituer son propre parti à la même époque, n'a pas réussi à recueillir plus de militants que le BSP.

Après bien des années

Pourtant, en janvier 1996, 15 000 personnes étaient présentes au meeting de fondation du Parti de la liberté et de la solidarité (ÖDP), constitué par une convergence de ces deux groupes.

Même si au départ, l'ÖDP a été fondé formellement par une délégation de 15 personnes (6 représentants de chacun de ces deux groupes et trois délégués représentant les indépendants), qui ont rédigé le programme et « nommé » tous les organes de direction, ce nouveau parti réunissait l'expérience et l'acquis de la totalité des composantes de ces deux groupes et des indépendants (militants de différents horizons ayant rompu avec leurs organisations d'origine). Leur dénominateur commun était la volonté de dépasser le sectarisme et le dogmatisme, et de devenir capable de parler la langue des larges masses de travailleurs.

Dans la période initiale, les problèmes internes de chacune des composantes de l'ÖDP et les relations délicates entre elles étaient considérées comme étant le principal obstacle au développement du parti. L'opinion largement répandue était qu'il serait impossible de maintenir très long-

temps un parti aussi hétérogène. Vu de l'extérieur, ce rassemblement de multiples courants, allant des 4 partis pro-moscovites des années 70, jusqu'aux deux puissants courants centristes (Dev-Yol et Kurtulus), en passant par les « trotskystes », semblait peu fiable. Pourtant, tous ces courants étaient passés par un processus d'autocritique et de réévaluation : ils avaient acquis une conscience commune sur la nécessité de dépasser les clivages sectaires pour rassembler leurs forces et rattraper le temps perdu. En effet, même les anciens partis stalinien pro-moscovites avaient fait des autocritiques beaucoup plus profondes et radicales que la plupart de leurs « partis frères » dans le monde et les murs qui s'écroulaient leur avaient permis d'en tirer des leçons en terme de démocratie et de pluralisme. Dev-Yol a apporté une base militante de masse au parti, grâce aux jeunes générations qu'il a su capter après les années 80 ; Kurtulus, qui a des racines communes avec ce dernier, a connu certaines ruptures avec sa ligne politique traditionnelle, mais a opté sans ambages pour le rassemblement au sein de l'ÖDP. Il faut aussi ajouter le poids des indépendants (un quart de la direction actuelle du parti), issus de courants divers et se définissant en dehors des groupes existants, et qui, sans pour autant représenter une convergence politique et programmatique, luttent pour renforcer l'identité commune du parti.

Ainsi, les groupes d'horizons différents ont chacun contribué de façon décisive à la construction de l'ÖDP, tout en véhiculant leurs propres problèmes internes au sein du parti. Même s'il n'y a pas pour le moment de tendance au dépassement et à la recombinaison des groupements hérités du passé, on ne peut pas considérer pour autant dans l'ÖDP n'est qu'une fédération des anciens de l'extrême gauche turque, car c'est déjà l'identité commune autour de l'ÖDP qui prédomine le parti.

Le parti n'a pas encore de publication, en dehors d'un Bulletin périodique et

Les composantes politiques de l'ÖDP

9 listes différentes ont participé à l'élection du CC du parti (composé de 100 membres) :

- La Gauche pour les libertés (qui se base sur l'héritage de l'ancien groupe Devrimci Yol, de tendance « guévariste »). Ce groupe a obtenu 43 sièges au CC. Aujourd'hui, il se profile essentiellement comme une gauche révolutionnaire anti-bureaucratique.
- L'Angle large. Ce groupe avec 11 sièges au CC, se définit plus par son projet de parti (créer une gauche pluraliste) que par ses références historiques. Il réunit des intellectuels marxistes indépendants et les restes des anciens courants pro-Moscou (PC, TIP, TSIP, etc.), qui ont totalement rompu avec le stalinisme.
- Kurtulus (libération), issu d'une scission de la « jeunesse révolutionnaire », organisation de masse des années 60 qui est aussi l'ancêtre de Dev-Yol, a connu une scission au moment du congrès, sur la base de divergences réelles sur la façon de militer au sein de l'ÖDP. Mais aucune de ses deux composantes ne remet en cause la construction du parti. Les membres de Kurtulus ont donc présenté deux listes, qui ont chacune gagné 6 sièges au CC.
- Les indépendants, qui sont des militants et cadres venant de différents horizons et qui ont présenté des candidatures individuelles, ont obtenu 24 sièges.
- L'Initiative du travail socialiste. Ce groupe, qui a obtenu 5 sièges, est en fait une coalition hétéroclite et sectaire des « mécontents » du parti (ils se considèrent comme une « opposition de gauche », réunissant des groupes d'intellectuels néo-staliniens, des camarades qui se définissent comme « trotskystes », une scission de Devrimci Yol, des féministes radicales, etc.
- Le groupe Emek (travail), qui a obtenu 3 sièges.
- L'alternative socialiste, qui a obtenu un siège.
- Et enfin Yeniyol, la Section turque de la QI, qui a également obtenu un siège, notre camarade Masis Kürkçügil, a été élu au CC (avec plus de 900 voix sur 1850 délégués présents, ce qui est le meilleur score après celui des 20 premiers de la liste de Dev-Yol — le premier de cette liste a obtenu 1 200 voix), ainsi qu'au BP. Une jeune camarade, qui était numéro 2 sur la liste de Yeniyol, a obtenu plus de 500 voix, mais n'a pas pu être élue en raison du mode de scrutin qui avantagéait les candidatures indépendantes et les grosses listes (beaucoup de membres du CC ont été élus avec moins de voix qu'elle).

d'une série de documents, constitués des dossiers de différents débats et forums qu'il a organisés. En revanche, chaque groupe a son propre journal, avec des périodicités plus ou moins régulières (il est intéressant de noter que les deux seuls groupes qui publient une revue périodique régulière mensuelle sont paradoxalement Dev-Yol, le grand groupe, et Yeniyol, le plus petit). Mais le congrès du parti qui s'est réuni fin octobre à Ankara, a décidé d'achever les préparatifs pour le lancement d'un organe de presse public du parti.

L'ÖDP prend corps

Le congrès du parti a été précédé d'une conférence nationale de 4 jours, réunissant 1 850 des 2 100 délégués élus par les congrès régionaux et représentant 16 700 adhérents (chiffre officiel du mois de février 1997, date du début du processus légal des congrès régionaux). Cette

conférence, à huis clos, avait pour but de permettre à tous les délégués « officiels » et aux délégués « officieux » (ceux qui avaient été privés de leurs droits civiques pour des condamnations antérieures, ainsi que les étudiants et les fonctionnaires, que la loi sur les partis politiques prive du droit d'adhérer à un parti politique) de discuter en toute liberté (c'est-à-dire en dehors du carcan légal qui limite la liberté d'expression) sur les thèmes politiques à l'ordre du jour du Congrès. Les résolutions adoptées par la Conférence ont été soumises au Congrès officiel (qui s'est tenu dans une salle de sports, devant la presse, le commissaire du gouvernement et une assemblée de près de 10 000 militants et sympathisants), qui s'est contentée de les entériner formellement (il en a été de même pour l'élection du CC).

Les résultats du congrès ont confirmé le caractère pluraliste de ce parti, puisque tous les courants (9 listes, voir encadré)

ont été représentées au CC (100 membres) en fonction de leur force numérique et quel que soit leur nombre. La représentativité politique proportionnelle a même été privilégiée au sein du BP (24 membres), au détriment du poids numérique (pourtant, le courant Dev-Yol avait obtenu une majorité écrasante au CC avec 43 % des élus).

Désormais, aucune des composantes de l'ÖDP ne peut faire marche arrière. L'identité commune du parti transcende les groupes et se reflète dans son discours, dans son style, mais surtout dans son fonctionnement. Au niveau du discours, l'ÖDP évite systématiquement la langue de bois et tente de développer des moyens innovateurs pour s'adresser aux larges masses, en dehors de son cercle étroit de sympathisants, et ceci, malgré un contexte où la politisation est on ne peut plus superficielle. Ainsi, le titre du rapport financier de ce parti, qui a unit l'amour, la révolution et le socialisme en un seul slogan, était : « Nous sommes le parti de l'amour, de la révolution et des démunis ». La lutte contre la mafia était symbolisée dans les manifestations du parti par des balais (« balayons les gangs maffieux »). La politique des alliances du parti était caractérisée par la formule : « le lierre populaire ».

La pluie remplit le seau

L'ÖDP avait obtenu 1,6 % des voix lors des élections municipales partielles (ayant présenté des candidats dans 5 mairies) et était crédité de 2 % des voix à l'échelle nationale. Aujourd'hui, avec plus de 20 000 membres il est crédité de plus de 3 % d'intentions de vote dans les sondages. Ainsi, pour la première fois depuis le coup d'État de 1980, le mouvement socialiste est représenté par une force qui n'est plus marginale, qui est devenue une réalité avec laquelle il faut compter dans les syndicats et les associations de masse et qui occupe une place réelle dans les médias. En effet, l'ÖDP a déjà une composition sociale assez représentative : la quasi totalité de ses membres sont des salariés et près d'un quart d'entre eux sont des ouvriers d'usine. Il y a également un grand poids d'employés du secteur public (qui sont actuellement le fer de lance des luttes sociales en Turquie). L'ÖDP réunit aussi des représentants de différents mouvements sociaux, qui ne se définissent pas forcément comme socialistes : des groupes féministes, écologistes, jeunes, des objecteurs de conscience, des militants des

casion de la campagne menée pour le premier anniversaire de « l'affaire de Susurluk » (qui avait dévoilé les liens entre la mafia, la police, l'extrême droite et des politiciens du parti de Çiller), plusieurs dizaines de milliers de personnes s'étaient rassemblées à l'initiative de l'ÖDP dans trois villes de province. D'ailleurs, dès le début, les militants de l'ÖDP avaient été à la pointe de la réaction populaire contre ce scandale.

Parmi les autres actions massives réalisées à l'initiative de l'ÖDP, rappelons en avril dernier, le rassemblement de 25 000 personnes en plein centre d'Ankara ; puis le cortège du premier mai avec plus de 25 000 personnes à Istanbul et plus de 15 000 à Ankara, sans compter les milliers de manifestants dans chacune des différentes villes de province ; le million de signatures récoltées durant la campagne de pétitions : « une signature pour la paix » dans la région kurde ; la manifestation « Ne Refahyol Ne Hazirol ! » (ni islamistes ni militaires), en juin dernier, qui avait rassemblé 35 000 personnes à Sultanahmet ; ou encore, le récent rassemblement dans le stade de Fenerbahçe, à Istanbul, qui a encore drainé plus de 30 000 personnes. Toutes ces actions, pour spectaculaires qu'elles soient, ne reflètent cependant que la capacité de mobilisation du parti et de son entourage, consolidant les liens avec la base de l'électorat, mais ne sont pas pour autant de nature à entraîner un mouvement social plus large et croissant. Mais quoi qu'il en soit, l'ÖDP a réussi à s'imposer sur la scène politique avec sa personnalité propre et sa façon particulière de faire de la politique.

A nouvelle période, nouveaux problèmes

Dans la période à venir, le parti devra développer une série de tactiques pour politiser la gauche, en s'adressant à des couches plus larges que l'électorat classique du centre gauche. Il n'est pas exclu que le pays s'oriente assez rapidement vers des élections anticipées courant 1998 et le parti doit s'y préparer. Si la loi électorale n'est pas modifiée, nous devons faire face une fois de plus au barrage national à 10 %, autrement dit au handicap de la pression de la social-démocratie en faveur du « vote utile pour barrer la route aux islamistes et à la droite ». Certaines alliances électorales peuvent alors s'avérer nécessaires, afin d'obtenir une représentation crédible aux yeux des masses.

Dans ce cadre, les relations avec la gauche nationaliste kurde, le HADEP (Parti démocratique du travail du peuple), deviennent encore plus importantes. Malgré un bon score aux précédentes élections dans sa région (Sud-est), le HADEP a eu peu d'échos dans l'Ouest du pays. Jusqu'à aujourd'hui, l'ÖDP avait évité de s'organiser dans la zone des combats (la zone de l'État d'urgence), mais certaines tendances dans le parti veulent remettre en cause cette orientation. Le parti a réalisé plusieurs actions communes avec le HADEP et a mené une politique très prudente à son égard, mais cela n'a pas empêché certaines tensions. Il est vrai que dans un passé assez récent (et même encore aujourd'hui), la mouvance nationaliste kurde a eu une attitude assez sectaire et arrogante à l'égard des composantes de l'ÖDP. Du coup, d'une façon diffuse feutrée, certains secteurs de l'ÖDP ont tendance à pousser le parti à prendre ses distances avec le HADEP. Mais jusqu'à maintenant, la direction du parti a maintenu le cap de relations privilégiées avec le HADEP, en tant qu'interlocuteur légitime de la lutte pour la paix.

Autre question importante que le parti doit résoudre, les tensions inévitables entre le modèle d'organisation qui est imposé par la loi (c'est-à-dire sur la base de la division administrative du territoire) et la nécessité de s'organiser sur les lieux de travail, dans les quartiers populaires et sur les lieux de lutte. Il faut aussi y ajouter les faiblesses de l'appareil du parti et l'amateurisme organisationnel car, en dehors d'un ou deux postes de secrétariat, le parti n'a aucun permanent et tout le travail d'organisation se fait sur la base du bénévolat.

Par conséquent, dans la période à venir, ce n'est plus l'héritage du passé qui déterminera l'évolution et l'avenir du parti, mais sa propre lutte. Désormais, il faudra compter avec l'ÖDP ! ■

droits de l'homme, des militants qui se battent pour les droits des homosexuels (ce qui est une grande exception dans la gauche de cette région du monde), etc. L'ÖDP a également un certain poids dans les syndicats (en particulier la KESK, confédération des syndicats de la fonction publique). L'objectif du parti dans la période à venir est de doubler le nombre de ses membres et son électorat potentiel, en augmentant la part des jeunes, des femmes et des ouvriers dans sa composition sociale.

Le parti remplit d'ores et déjà les conditions légales pour pouvoir se présenter aux élections législatives, puisqu'il est présent dans la quasi totalité des préfectures et sous-préfectures. Le parti possède plus de 300 locaux dans l'ensemble du pays (autrement dit, il n'est pas présent que dans les grands centres urbains). Mais le parti, qui s'organise également dans les quartiers populaires des banlieues, s'est contenté jusqu'à maintenant de rassembler et d'organiser son potentiel préexistant. Il doit désormais s'ouvrir à de nouvelles couches et gagner de nouvelles forces.

Au stade actuel, l'ÖDP est confronté aux mêmes difficultés que les autres partis de masse de son genre dans d'autres pays et il doit prendre des tournants délicats, pleins de dangers. En effet, contrairement au Parti ouvrier turc (TIP) des années 60, qui avait également réussi à rassembler un électorat de 3 %, mais dans des conditions de montée des luttes, l'ÖDP se construit à contre-courant et doit faire fleurir un espoir avec de faibles forces, en plein marasme, sans mouvements de masse des travailleurs, et alors que les partis de centre gauche se sont confinés dans des petits calculs parlementaristes.

Dans un tel contexte de démobilitation générale, l'ÖDP a réussi à transporter 5 à 10 000 personnes à plusieurs centaines de kilomètres de leurs villes, pour les faire participer à des manifestations de protestation dans des villes de province éloignées. Ainsi, début novembre, à l'oc-

Document

Déclaration de l'ÖDP

Notre premier congrès et notre conférence ont achevé leurs travaux avec maturité, créativité et une large participation, afin de faire progresser encore plus le niveau de la lutte pour la démocratie, la paix, la liberté et le socialisme, de manière à répondre aux nouveaux besoins de la phase actuelle. Fondé dans le climat engendré par la nouvelle vague de droite à l'échelle mondiale, par ceux qui n'ont pas perdu l'espoir de créer un monde sans classes, ni guerre, ni exploitation, et qui, dans le passé, ont mené cette lutte dans des courants divers de gauche ou socialistes, ainsi que par les jeunes générations qui partagent le même espoir, le Parti de la liberté et de la solidarité (ÖDP) a dépassé, grâce à ce congrès et à cette conférence, les tourments naturels de la phase initiale de fondation et fait un grand pas en avant pour affirmer une identité commune en tant qu'ÖDP.

Notre Congrès et notre Conférence ajoutent aux acquis de la lutte menée depuis deux ans (depuis la fondation du parti) les acquis de la démocratie interne, qui se sont manifestés durant le Congrès et la Conférence. Pendant quatre jours, nous avons discuté ensemble, de façon élargie et en profondeur, de toutes les conditions concrètes de la lutte active pour résoudre les problèmes qui se posent au pays, à la société et au monde entier, et nous avons adopté une série de résolutions qui vont permettre au parti d'aller à la rencontre des larges masses.

Les résolutions adoptées par notre Congrès et notre Conférence, en particulier dans les domaines de l'organisation de l'autodéfense du travail contre les attaques de privatisations, pour la paix, pour les droits et libertés démocratiques, pour les droits de l'homme, pour mener la lutte dans le cadre d'une laïcité libertaire face à l'islam politique, ainsi que pour organiser la lutte de l'opposition sociale et des travailleurs, sont des acquis importants pour la période à venir.

Nous publions la déclaration finale du congrès et de la conférence du Parti de la liberté et de la solidarité (ÖDP) tenu le 25 octobre 1997 à Ankara.

Notre congrès et notre Conférence ont établi un équilibre réaliste entre les questions théoriques générales de la lutte révolutionnaire et les besoins concrets de la lutte en Turquie. Chaque projet de résolution, qui a été débattu, a été mis en perspective avec les besoins concrets de la lutte et a été élaboré de manière à éclairer les orientations fondamentales du parti.

L'enthousiasme, le contenu et le niveau de notre Congrès et de notre Conférence montrent que l'espoir

d'indépendance, de liberté et de socialisme a désormais des racines dans ce pays et que les représentants les plus déterminés, les plus imaginatifs et les plus dévoués de cet espoir sont réunis au sein de l'ÖDP. Nous autres, qui sommes venus à notre parti dans sa phase initiale de formation en tant que représentants de la ténacité, de l'espoir et de la détermination, nous possédons désormais une ligne politique, idéologique et organisationnelle que nous avons élaborée et précisée ensemble.

En tant que délégués de l'ÖDP, qui avons voté pour cette déclaration finale, nous proclamons :

- **notre détermination à nous opposer aux privatisations ;**
- **notre volonté de lutter pour la paix ;**
- **notre conscience de lutter contre l'islam politique avec la perspective d'une laïcité libertaire ;**
- **notre perspective de lutte pour la liberté, la démocratie et le socialisme ;**
- **notre détermination à lutter contre l'impérialisme ;**
- **notre conviction que le droit à la parole, au pouvoir et à la décision appartiennent aux travailleurs ;**
- **notre détermination à lutter pour l'émancipation du travail de la femme ;**
- **notre objectif de mettre fin à la suprématie du capital, de la religion et du militarisme ;**
- **notre nouveau mode de fonctionnement qui lie la lutte politique à la lutte sociale ;**
- **notre orientation qui vise à réorganiser l'économie et tout le domaine public en fonction des besoins des travailleurs ;**
- **notre objectif de permettre à tous de vivre en bonne santé et de donner un enseignement démocratique gratuit à tous ;**
- **notre conviction que la sécurité sociale est un droit naturel du citoyen ;**
- **notre détermination à épauler la lutte pour les droits égaux des travailleurs immigrés vivant à l'étranger ;**
- **notre détermination à nous mobiliser pour reproduire notre patrimoine théorique historique.**

Notre premier congrès ordinaire et notre conférence, qui ont été l'expression de la ténacité de notre parti à avancer dans la voie de l'amour, de la révolution et du socialisme, vont guider nos membres déterminés à servir la cause de l'émancipation et de l'autogestion du travail. ■

Marcos et le miroir brisé de la mondialisation

Par
Daniel Bensaïd

Le texte du sous-commandant Marcos publié par *Le Monde diplomatique* d'août 1997 dresse un constat difficilement contestable des misères infligées à la planète par le néolibéralisme. Daniel Bensaïd réagit à ce texte et conclut que seule une politique intergalactique serait aujourd'hui à la mesure de ce défi.

Le nouvel ordre mondial annoncé à grand renfort de trompettes après la chute du mur de Berlin est toujours aussi injuste, violent, irrationnel, en un mot désordonné. La logique inégalitaire de la mondialisation marchande nourrit replis et paniques identitaires qui tournent le dos au devenir d'une humanité réellement universelle. Elle broie les acquis sociaux, ébranle les institutions, détruit les mécanismes de régulation, sans parvenir à les remplacer par des formes cohérentes supérieures, au niveau régional ou mondial.



Il en résulte un monde en haillons et en lambeaux. Un puzzle qui ne jointe pas, dirait Marcos.

C'est l'âge des réseaux. Mais, comme ceux du chemin de fer au début du siècle, ces réseaux financiers ou électroniques, ces autoroutes de l'information tissent un maillage large qui relie les puissances commerciales, bancaires, industrielles, qui connecte les capitales, mais laisse tomber entre ses filets, des zones grises, des banlieues, des terrains vagues, des pays ou des sous-continent entiers, abandonnés sur le bas côté. Concentration ici, de richesse et de pouvoir, désertification là : le développement toujours aussi inégal n'est pas mieux combiné. C'est la loi implacable du marché mondial et de la compétition sans merci de tous contre tous.

La crise qui en résulte est plus profonde et plus durable que les crises économiques classiques. Elle annonce une véritable crise de civilisation, c'est à dire une crise de ce qui tient lieu de lien et de commune mesure entre les hommes. L'ampleur du chômage et de l'exclusion à l'échelle planétaire indiquent que le travail, de plus en plus complexe et socialisé, devient irréductible à la « misérable » mesure du travail abstrait évalué en unités de temps homogènes. L'accumulation des désastres écologiques montre qu'il devient impossible de réduire le temps long de

l'énergie et de l'écosystème au court terme de la logique marchande. Les forces productives mises en branle par la nouvelle révolution technologique ne tiennent plus dans le carcan d'un impératif de profit exclusif.

Le monde se détraque. Même dans les pays riches, ceux qui, hier encore, rêvaient de progrès perpétuel, d'un escalier que l'on monte et jamais ne descend, craignent que demain ne soit pire qu'aujourd'hui, pour eux et pour leurs enfants.

« Le néolibéralisme, comme système mondial, est une nouvelle guerre de conquête de territoires. La fin de la troisième guerre mondiale, ou guerre froide, ne signifie nullement que le monde ait surmonté la bipolarité et retrouvé la stabilité sous l'hégémonie du vainqueur. »

Marcos va plus loin : « *La quatrième guerre mondiale a commencé* » : une « *guerre mondiale totalement totale* ». Que le système soit critique ment instable, miné de conflits est un fait : des Balkans au Nord de l'Inde s'étend une faille convulsive de confrontations armées endémiques. Quant à une « *quatrième guerre mondiale* », tout dépend de ce que

nouvelle échelle d'intensité des conflits imaginée au Pentagone, par la guerre du Golfe, par les expéditions néo-coloniales « caritatives ». Lucien Poirier, l'un des théoriciens de la dissuasion française l'admet lucidement : « *Le fait nucléaire et la guerre froide avaient engendré une forme singulière de système monde* », or nous sommes « *engagés dans une nouvelle morphogenèse de l'univers politico-stratégique* » et nous sommes « *encore inca-*

délai dans une sorte de guerre rampante, à durée indéterminée, dont les conflits locaux à portée globale apparaissent comme les moments. Inversant la relation clausewitzienne, la politique apparaît alors comme la poursuite de la guerre par des moyens pacifiques.

En parlant de « *quatrième guerre mondiale* », peut-être Marcos cherche-t-il à saisir ce renversement et l'état d'un monde condamné à vivre sur un pied de guerre, dans l'effroi sans fin d'une catastrophe annoncée.

« Le résultat de l'explosion n'est pas un tas de ruines fumantes ou des milliers de corps inertes, mais un quartier qui s'ajoute à une mégalopole commerciale du nouvel hypermarché planétaire et une force de travail reprofilée pour le nouveau marché de l'emploi planétaire. »

Pour l'heure, le résultat de cette dilatation du conflit dans l'espace et dans le temps, n'est pas celui de l'apocalypse mais de la dévastation d'une planète livrée aux dérèglements de la marchandise et au déplacement des populations ; au double sens où elles sont jetées dans le tourbillon de la circulation et où elles ne trouvent plus de place, de lieu, de cité où vivre en condition de citoyens.

La mobilité instantanée des capitaux, les délocalisations de la production, les migrations financières spéculatives, la multinationalisation des firmes sapent sans aucun doute la souveraineté des Etats-nations. Leur substance fuit des deux côtés, vers le bas dans la privatisation de l'espace public, le déchaînement des chapelles et des clochers, la guerre des gangs et des maffias ; vers le haut dans l'ébauche de pouvoirs financiers, juridiques, militaires supranationaux.

Il ne s'agit pourtant encore que d'une tendance dont on aurait tort d'anticiper l'achèvement. Le capital, même mondialisé reste adossé à des appareils d'Etat nationaux, à des puissances militaires et monétaires qui soutiennent ses conquêtes et garantissent ses profits. Les Etats-Unis l'ont spectaculairement rappelé à l'occasion de la guerre du Golfe. Le projet d'unité européenne est explicitement celui d'une Europe-puissance atteignant la taille critique d'un empire moderne. Si le leadership mondial est multipolaire, l'impérialisme demeure, fondé sur une concentration sans précédent de richesses, de



l'on entend par guerre.

Les formes de la guerre n'ont cessé de se transformer en fonction des rapports sociaux, de la structure des Etats, de l'organisation du monde. La Révolution française et la montée des Etats-nations ont marqué le passage des guerres dynastiques aux guerres nationales, qui n'opposent plus simplement des armées mais des peuples. L'âge de l'impérialisme moderne fut aussi celui de l'escalade vers la guerre totale illustrée par deux guerres mondiales et par des moyens de destruction de plus en plus massifs et indiscriminés. La bombe à neutrons, dont le principe consiste à anéantir les humains en préservant les biens, symbolise l'aboutissement de cette logique et matérialise à merveille l'esprit du capital.

Après l'équilibre de la guerre froide et de la terreur nucléaire (qui n'a pas empêché la prolifération locale de guerres chaudes barbares et de guerres civiles impitoyables), la disparition de l'Union soviétique inaugurerait donc une nouvelle donne géostratégique, illustrée par la

pables de prendre la mesure du phénomène », qui nous oblige à « *reconnaître la rationalité limitée de l'agir stratégique* » (Lucien Poirier, *Le chantier stratégique*, Hachette, Poche Pluriel, 1997).

Napoléon définissait naguère la stratégie comme l'art d'être le plus fort en un point donné à un moment donné. Mais où est le point désormais, lorsqu'il y a dissémination et multiplication des centres de pouvoir, et quel est le moment, lorsque le conflit s'étire sans dénouement dans la durée ? Le champ et l'issue de la bataille deviennent incertains. Car le « *nouvel ordre* » en gestation reste pour l'heure, comme le dit Marcos, un ordre « *en mille morceaux* » ou « *un miroir brisé* ». Un nouveau découpage des territoires, de nouveaux agencements des espaces, de nouvelles hiérarchies de pouvoir s'esquissent à peine. Jamais par le passé de tels bouleversements ne se sont accomplis à l'amiable. Il y fallut les convulsions européennes de 1848, les grands partages sanglants des colonies, les guerres d'indépendance, et deux guerres mondiales. Nous semblons aujourd'hui installés sans

sible, dans les conditions particulières de la France, qu'en renouant avec la dynamique universelle de l'idée républicaine (celle de la déclaration universelle et non pas nationale des droits de l'homme) ; autrement dit en brisant la relation d'identité entre la République et la nation.

La République est une vaste cause. Communauté politique, citoyenne, elle n'adhère pas à la nation comme l'escargot à sa coquille. Elle est un élan, un devenir, une république toujours inachevée, qui fait écho à la vieille idée de la révolution en permanence.

A l'heure où, sous l'effet de la mondialisation, la correspondance entre un territoire, un marché, un État se défait, où les espaces politiques, sociaux, juridiques, écologiques ne coïncident plus, le principe républicain permet de penser une échelle mobile de la souveraineté, une nouvelle distribution des compétences, des niveaux articulés de décision.

« Dans cette nouvelle guerre, la politique, en tant que moteur de l'État nation n'existe plus. Elle sert seulement à gérer l'économie, et les hommes politiques ne sont plus que des gestionnaires d'entreprise. »

La rhétorique de la mondialisation est en effet une rhétorique de la résignation, une entreprise de dépolitisation, où « *la part non fatale du devenir* » disparaît entre la fatalité des « lois » économiques et les consolations du moralisme humanitaire.

La soumission aux « contraintes » l'emporte sur la volonté de changer le monde. L'intérêt dans la jeunesse pour la figure du Che n'est pas sans rapport avec ce sentiment confus qu'il incarne l'antithèse absolue de ces renoncements, de ces abdications, de ces abandons de ce qui est proprement humain en l'homme.

L'économie et la monnaie ne sont pas des fétiches automates mais l'expression de relations sociales que nous inventons. Leurs « lois » prétendues apparaissent aujourd'hui dans toute leur absurdité. Pourquoi, alors que l'on produit plus en moins de temps, la misère et la pénurie se développent au lieu de reculer ? Pourquoi la Bourse de New York s'affole-t-elle lorsque l'emploi remonte ? Pourquoi la technique produit-elle de l'exclusion au lieu de libérer du temps de vivre ? Pourquoi prétend-on que le travail disparaît quand il reste tant de besoins à satis-

faire, à transformer, à inventer ? Ces questions ne sont pas économiques. Elles sont politiques. Et il n'y a rien de plus urgent que de réhabiliter la politique — non celle des politiciens qui sont des hommes doubles, au double langage, à la double vie, aussi duplices que la marchandise qu'ils servent — mais la politique profane comme autodétermination collective dans un monde sans dieu.

On nous objecte une absence de modèle. Mais l'avenir ne se dessine pas sur plans. Il s'invente au présent. L'utopie concrète repousse inlassablement à ras-de-terre dans les résistances et les luttes ordinaires. L'effondrement des régimes bureaucratiques, loin de nous laisser orphelins de modèles, dégage les chemins du futur.

On nous objecte une panne de moteur. On nous assure que la lutte des classes est finie. « *Et pourtant, elles luttent* », aurait répondu l'autre dans sa barbe. On nous dit que les prolétaires sont devenus introuvables, mais personne n'ose prétendre que les possédants, les nantis, les bourgeois, les riches, les puissants — quel que soit le nom dont on les affuble — ont disparu. Les prolétaires, aujourd'hui, ce sont non seulement les exploités, mais tous les opprimés et les humiliés, tous les « jetables » et les « exclus de la modernité », tous les « sans », les sans-emploi, les sans-terre, les sans-toit, les sans-papiers, les sans-rien, et cela fait beaucoup de monde.

On nous objecte un obscurcissement



stratégique. Changer un monde inacceptable serait peut-être plus nécessaire encore qu'hier, mais impossible. Les voies de transformation sociale ne mèneraient plus nulle part. Grave question.

« Pour commencer, je te prie de ne point confondre la Résistance avec l'opposition politique. L'opposition

techniques, de brevets.

Les Etats-nationaux n'ont donc pas été purement et simplement effacés par la mondialisation. Ils sont plutôt, comme l'écrit précisément Marcos, « *contraints à redéfinir leur identité* » : « *Les mégapoles remplacent-elles les nations ? Non, ou plutôt pas seulement. Elles leur attribuent de nouvelles fonctions, de nouvelles limites et de nouvelles perspectives. Des pays entiers deviennent des départements de la mégas-entreprise néolibérale, qui produit ainsi, d'un côté la destruction/dépeuplement et de l'autre la reconstruction/réorganisation de régions et de nations* ». Le constat est pertinent. Il conduit, dans le cas du Mexique, confronté au voisinage du grand voisin impérial et aux effets du traité de libre commerce, à la défense de la souveraineté nationale en tant que droit d'un peuple à choisir son avenir et sa manière de vivre. Alors que l'on accuse les zapatistes de vouloir la fragmentation du pays, ce sont les entrepreneurs de Tabasco ou du Chiapas qui rêvent de sécession pour exploiter à leur compte les ressources pétrolières : « *Les zapatistes, eux, pensent que la défense de l'État national est nécessaire face à la mondialisation et que les tentatives pour briser le Mexique en morceaux viennent du groupe qui gouverne et non des justes demandes d'autonomie des peuples indiens.* »

Contre les nouvelles formes de soumission et de dépendance, et contre les tentations de séparation ou de dislocation, ce projet de « *reconstruction de la nation* », inscrit dans la double légitimité de la lutte d'indépendance et de la révolution mexicaine de 1911, paraît absolument juste. Notre problème est sensiblement différent. Nous vivons dans un pays qui appartient au club restreint des pays riches et qui est engagé dans la construction d'une nouvelle puissance impériale. Nous devons imaginer des revendications, des droits, des objectifs qui font le va-et-vient entre la tradition nationale des luttes sociales et la création d'un nouvel espace continental. Ce n'est probablement pos-

ne s'oppose pas au pouvoir, et sa forme la plus aboutie est celle d'un parti d'opposition ; tandis que la Résistance ne peut être un parti. Elle n'est pas faite pour gouverner mais ... pour résister ».

Marcos met en valeur ces phrases de Tomas Segovia. On en retrouve l'écho dans les textes fondateurs du Front zapatiste revendiquant une politique de la résistance « *sans aspirer à la prise du pouvoir* », aspirant à constituer « *une force politique qui ne lutte pas pour la prise du pouvoir, mais pour créer, rassembler, développer les mouvements civiques et populaires* ».

Un contre-pouvoir donc. Mais le développement de ce contre-pouvoir aboutira, si le pouvoir lui en laisse le temps, à une



dualité de pouvoir, à cette situation d'équilibre instable qui ne saurait s'éterniser : entre deux pouvoirs, entre deux droits, entre deux principes qui s'opposent, la force tranche. C'est l'histoire même de toutes les révolutions, quelle qu'en ait été la forme.

Vouloir une « *force politique qui ne lutte pas pour la prise du pouvoir* » peut donc revêtir diverses significations.

La première serait de pure sagesse. Elle consiste à dire qu'on ne le veut pas puis-

qu'on ne le peut pas. Pour le moment, compte tenu des rapports de forces nationaux et internationaux. Mais, comme le pouvoir existe, et qu'on ne peut l'ignorer, il faut alors gagner du temps, modifier les rapports de forces, nouer des alliances, en un mot entrer d'une manière ou d'une autre dans l'arène de la politique institutionnelle. Ce que fait à sa manière l'armée zapatiste dans sa déclaration sur le résultat des élections du 6 juillet, en saluant la victoire de Cuahautemoc Cardenas à Mexico et en jugeant nécessaire la constitution d'une « *option électorale de gauche* ».

La seconde, plus ambitieuse, consiste à souligner qu'il ne s'agit pas seulement de conquérir un instrument de pouvoir existant, mais de transformer de fond en comble les rapports de pouvoir et la relation du pouvoir avec la société. L'accent répété mis sur le « *mandar-obedeciendo* » (au lieu du *mando-obediencia*) exprime un tel objectif : le commandement, la direction ne deviennent légitimes que s'ils représentent fidèlement la volonté d'en bas, du plus grand nombre, et s'ils lui « *obéissent* ». Les mandataires restent responsables devant leurs mandats. C'est logique puisque la lutte peut être partielle, mobiliser telle ou telle catégorie, telle ou telle partie du peuple, alors que la création d'un monde nouveau et d'une société nouvelle est l'œuvre de la multitude, d'un processus moléculaire, nécessairement plus large, plus long, plus complexe que n'importe quel décret d'une minorité éclairée. On retrouve alors l'inspiration éphémère, intermittente, des expériences de démocratie majoritaire, de sa « *forme enfin trouvée* », dans la Commune de Paris, dans les Soviets de 1905 et 1917, dans toutes les expériences libertaires d'autogestion, de contrôle populaire, de démocratie participative.

La troisième enfin traduit une difficulté stratégique. Les révolutionnaires sont dans une situation analogue à celle des militaires. On dit souvent de ces derniers qu'ils sont toujours en retard d'une guerre parce qu'ils essaient de penser la prochaine à la lumière de la dernière. Les révolutionnaires sont dans une situation comparable et pour la même raison : on peut faire des hypothèses et des simulations, mais en matière de guerres et de révolutions on ne fait pas d'expériences de laboratoire et la réalité se révèle toujours plus complexe que les fictions. La dissémination et la mobilité des cibles, la fluidité et l'élasticité des fronts causent aujourd'hui

bien des difficultés aux militaires. Rien d'étonnant à ce qu'elles provoquent aussi une perplexité chez des révolutionnaires. L'insistance mise par Marcos sur une stratégie de résistance plutôt que de conquête s'inscrit dans cette situation inédite : « *Oui des poches. De toutes tailles, de différentes couleurs, de formes variées. Leur seul point commun : une volonté de résistance au nouvel ordre mondial* ». Cependant, cette résistance multicolore et polymorphe peut faire mine d'ignorer le pouvoir. Le pouvoir, lui, ne l'ignore pas. Il agit, manœuvre, réforme, prend des initiatives. La guerre d'usure l'emporte sans doute sur la guerre de mouvement, la construction patiente d'une hégémonie sur la tentation impatiente de l'assaut décisif, mais la résistance se nourrit nécessairement d'un espoir de contre-offensive et de renversement de l'ordre établi.

« Il est urgent de parler de la mégapolitique. La mégapolitique englobe les politiques nationales et les relie à un centre qui a des intérêts mondiaux avec pour logique celle des marchés. »

Cette mégapolitique, où se fait entendre le monologue des marchés ventriloques, est la négation de la politique en tant qu'espace de liberté, de délibération, de controverse, où s'élabore le lien fragile des différences, l'ensemble de la diversité, l'unité du multiple. Elle exerce un pouvoir impersonnel sur les êtres et les choses.

Seule une politique intergalactique serait aujourd'hui à la mesure de ce défi. Intergalactique, c'est le pseudonyme du vieil internationalisme toujours à réinventer, toujours aussi neuf d'avoir si peu ou si mal servi. En chantant l'Internationale — l'unité et non l'effacement des différences — les opprimés avaient un siècle d'avance. Depuis, le « *socialisme dans un seul pays* », « *le socialisme réellement existant* », « *l'internationalisme socialiste* » blindé à Budapest et à Prague sont passés par-là. Et les premiers sont devenus les derniers : les opprimés ont pris un siècle de retard (au moins) sur les capitaux et sur les marchandises.

Raison de plus pour presser le pas.

Pour se hâter avec méthode.

Pour fouetter notre lente impatience. ■

La bourgeoisie dans la tourmente libre-échangiste

Par
Marc Bonhomme*

Le taux de chômage officiel pan-canadien stagne à 9 % depuis juillet (il est de 11 % au Québec), près de deux points de plus que la moyenne de l'OCDE. Le taux d'inflation, à 1,5 %, en-dessous de la moyenne de l'OCDE, est à la baisse.

Conclusion : depuis juin, la Banque du Canada repart en guerre contre l'inflation en haussant les taux d'intérêt en quatre fois, dont la dernière le 15 décembre !

Le salaire horaire réel canadien (ajusté pour l'inflation) continue de chuter, comme il le fait depuis au moins 1983 ; et la lutte contre les déficits budgétaires a connu un succès fulgurant — l'ensemble des budgets gouvernementaux fédéral et provinciaux est passé d'un déficit de 60 milliards \$ en 1993 à un surplus de près de 5 milliards \$ au milieu de 1997 — si bien que le gouvernement canadien est cité en exemple au sein de l'OCDE.

Comparé aux États-Unis, il n'y a pas eu au Canada l'équivalent d'une grève victorieuse à la UPS, ni une victoire politique significative comme la défaite de la procédure fast track pour permettre au président de négocier le libre-échange sans entraves du Congrès. L'importante grève des enseignants ontariens s'est terminée en défaite, malgré un fort appui de l'opinion publique et même des tribunaux. La gauche syndicale, pas du tout organisée à la manière des Teamsters for a Democratic Union, n'a pu mettre en échec la perspective électoraliste des directions syndicales. Satisfaits d'une démonstration de force, ceux-ci attendent la défaite des Tory ontariens aux prochaines élections et la victoire des Libéraux.

La récente grève des Postes canadiennes s'est elle aussi terminée en défaite. Contrairement à UPS, la population canadienne n'a pas vu dans les postiers des victimes des inégalités sociales, par ailleurs moins grandes qu'aux États-Unis. Et le syndicat n'a pas su démontrer la pertinence de construire un service public de communications à bon marché.

Reste que l'envers du succès de la lutte contre le déficit consiste en de dures coupures dans les services publics subies par des travailleurs largement syndiqués, de plus en plus en colère, et avec lesquels sympathise une population de plus en plus excédée par la détérioration des systèmes de santé et scolaire. Les récentes courtes grèves sauvages dans les plus grands hôpitaux de Montréal, actuellement en cours (17 décembre) et le conflit latent des employés municipaux (des communes) québécois soulignent la grande tension

sociale, au moins en Ontario et surtout au Québec, en retard dans la lutte contre le déficit.

La disparition de l'épargne

Baisse salariale, succès de la lutte contre le déficit et tensions sociales devraient alors susciter une politique monétaire prudente, d'autant plus que la rentabilité des institutions financières n'a cessé de croître. Mais du début de 1995 à la fin de 1996, le taux d'intérêt réel à court terme est passé d'environ 5 % à environ 1 % ! Cette baisse allait bien au-delà des demandes les plus folles des sociaux-démocrates. Un si faible taux réel empêchait cependant les banques de maintenir l'écart entre leur taux des fonds empruntés et les taux des fonds prêtés. D'où l'urgence, du point de vue des banques, de remonter le taux réel à court terme, qui avait grimpé à environ 2,5 % au 17 décembre.

Cette baisse précipitée des taux à court terme depuis 1995 avait été elle-même provoquée par une chute rapide du taux de croissance du PIB, devenu négatif au premier trimestre de 1995. Un retour de la récession aurait signifié pour les banques une escalade de mauvaises créances, ce qui aurait fait chuter leurs profits. Il leur fallait donc accepter et même réclamer une baisse des taux d'intérêt, d'autant plus que le niveau des banqueroutes n'avait pas baissé après la récession du début de la décennie, contrairement à la tendance normale.

Mais doit-on se réjouir de la reprise alors que la croissance du revenu réel disponible par personne est négative depuis le début de 1996 jusqu'au deuxième trimestre de 1997 inclus, dernière statistique disponible. Si on peut parler d'une légère recrudescence des achats internes qui, dans la dernière période, ont pris le relais des exportations nettes (exportations

L'auteur est responsable à la rédaction de *La Gauche*, journal internet hebdomadaire
• <http://www.total.net/~maison1/> • de la section québécoise de la Quatrième Internationale, et de la revue trimestrielle *Option Paix*.

moins importations) vers les États-Unis comme moteur de la croissance, ce n'est que parce que les consommateurs ont largement puisé dans leurs épargnes, le taux d'épargne passant de plus de 10 % au début de 1993 à moins de 1 % au deuxième trimestre de 1997 !

Banques et globalisation

Alors pourquoi les banques prennent-elles le risque de précipiter une récession ? Parce que, malgré les apparences, les grandes banques canadiennes, noyau dur et dominant de la grande bourgeoisie, ont un sérieux problème de compétitivité. A l'époque des trente glorieuses, plusieurs des grandes banques canadiennes figuraient parmi les 50 premières institutions financières mondiales. Par exemple, selon *The Economist*, la Banque Royale, la plus importante banque canadienne, de 12e plus grande banque mondiale qu'elle était en 1970, en termes d'actifs, ne figurait plus dans les 60 premières en 1995.

La décennie 80 leur a été très néfaste en termes de mauvaises créances des pays du tiers monde, dans l'immobilier et le pétrole. Il a fallu toute la générosité fiscale des travailleurs canadiens pour les tirer d'affaires. Il a fallu, ensuite, que le gouvernement canadien, à partir de 1987, leur donne la permission de s'emparer des maisons de courtage et des sociétés fiduciaires pour reprendre leur expansion, cette fois-ci, sur un mode plus interne.

Pour se tailler une place dans le marché global, les banques canadiennes se doivent d'être de meilleurs accumulateurs de capital que leurs concurrents pour compenser leur relative petite taille. Jusqu'ici, grâce à la générosité exemplaire du peuple canadien qui a accepté une politique de taux d'intérêt élevé, particulièrement durant la récession de 1990-1991 qui en fut aggravée d'autant, les marges bénéficiaires des banques canadiennes, en 1996, sont excellentes mais moindres que celles des banques les plus performantes des États-Unis.

Le problème pour les banques canadiennes c'est que leurs principaux compétiteurs sont les institutions financières américaines. Contrairement à la situation oligopolistique canadienne, le très grand nombre des banques américaines a permis le déploiement d'une vague de fusions bancaires — des banques régionales cherchant à devenir des joueurs de premier niveau sur le marché global — ce qui relativise encore plus la taille des cinq grandes banques canadiennes. De plus, la titrisation des marchés financiers a favorisé fonds de pension, fonds communs de placement et banques d'investissement, où la

domination canadienne est beaucoup moins forte.

Qu'en pense le capital industriel ?

Mais qu'en est-il des grands monopoles industriels canadiens qui ne doivent pas être très heureux de cette hausse des taux d'intérêt à court terme menaçant une faible reprise ? D'abord ceux-ci, qui n'ont jamais dominé au Canada même des secteurs clefs comme l'automobile, le pétrole, l'électronique, le logiciel et la pharmaceutique, n'ont jamais fait réellement le poids face au pendant financier de la grande bourgeoisie canadienne.

Deuxièmement, pour plusieurs des plus gros manufacturiers canadiens, le marché américain est plus important que le marché canadien (Nortel, Alcan, Seagram, Bombardier). Certains ont même plus ou presque autant d'actifs productifs sous leur contrôle aux États-Unis qu'au Canada (ex. Nortel, Seagram). Troisièmement, les transnationales, du Canada comme d'ailleurs, recyclent leurs profits, difficiles à réinvestir dans un marché stagnant depuis plus de 20 ans, dans la spéculation boursière et monétaire.

La construction non-résidentielle — indicateur des investissements nouveaux — au premier et au second trimestres de 1997 a été moindre, en dollars réels, que pour chacune des années depuis 1979 inclusivement sauf 1986, 1993, 1995 et 1996 et ceci malgré une croissance du PIB réel de plus de 50 % entre 1979 et 1997 ! Cette sérieuse stagnation des investissements est à ce point grave que de 1985 à 1992 la productivité manufacturière canadienne a baissé de plus d'un demi pour cent l'an contre une augmentation de 1,5 % l'an aux États-Unis !

Tous d'accord

Contrairement, donc, à ce que pensent les sociaux-démocrates, bien qu'il puisse y avoir des rivalités entre capital bancaire et capital industriel, il n'y a pas antagonisme, donc il n'y a pas lieu de faire alliance avec les bons capitalistes industriels contre les mauvais capitalistes financiers.

Quand les taux montent, comme dans la décennie 80 sous l'instigation des administrations Thatcher-Reagan, ils sont pour les emprunts massifs sans risque, c'est-à-dire les emprunts d'État ou garantis par l'État, il s'agit d'ailleurs d'une conséquence inévitable de la politique de baisse des taux d'imposition des profits et des revenus élevés. Quand finalement ces taux d'intérêt se stabilisent puis baissent — pour ne pas faire crever le malade et ses dettes

avec lui — les capitalistes de tout acabit deviennent contre des emprunts d'État frais, préférant se réjouir de la montée des cours des vieux placements causée par la baisse des taux à court terme.

Mais non seulement les banques, même les fonds de pension ne peuvent supporter une baisse drastique des taux car ils ont besoin d'importants flux pour payer les prestations, et plus la population vieillit, plus cette pression grandit. D'ailleurs, l'ampleur de la bulle spéculative qui en résulte n'est pas sans inquiéter les grands gestionnaires eux-mêmes, témoins des crises monétaires et boursières est-asiatiques et de leurs répercussions ailleurs.

Sur la corde raide

Le remède, selon ces gestionnaires, est de marcher sur la corde raide en invoquant la nécessité d'une légère hausse des taux sous prétexte de combattre une hypothétique hausse inflationniste que personne ne prévoit. Ce remède est moins fou qu'il n'en a l'air si l'inévitable pression à la baisse sur les marchés boursiers qui devrait s'ensuivre est plus que contrebalancée par une injection de capital-argent frais sur ces marchés et si la hausse des taux ne renverse pas la croissance, si faible soit-elle.

Cette quadrature du cercle est possible si la classe ouvrière y consent. Elle y consent d'abord en grugeant dans ses épargnes et en continuant à s'endetter, encouragée par les banques. Elle y consent aussi en laissant injecter ses fonds de pension sur les marchés boursiers et monétaires au lieu de prêts à l'État, changement que dorénavant réclame à cor et à cri le capital. Québec et Ottawa, non seulement y ont consenti, mais ils ont ajouté, en prime, une augmentation des contributions aux Fonds de pension publics, sous prétexte de vieillissement de la population. Ces dizaines de milliards d'argent frais constamment renouvelé sont une condition nécessaire à la montée des cours malgré des conditions économiques et financières peu reluisantes. En un mot, il s'agit d'utiliser l'épargne ouvrière (Régimes de pension publics, d'entreprise et individuels fiscalement avantageés) et petite-bourgeoise (Régimes individuels et fonds communs de placement) comme un levier pour valoriser le capital financier.

Il est paradoxal que cette valorisation du capital financier, qui ne peut être qu'une ponction sur la plus-value industrielle, doive finalement se faire au détriment du prolétariat sur le dos duquel le capital industriel finit par la répercuter. Si un quelconque ouvrier pense se consoler

en se disant qu'il souffre aujourd'hui pour de grasses prestations plus tard, il en sera quitte pour une cruelle désillusion. D'abord, dans la mesure où les cours enflent, les employeurs s'offrent des congés de contribution qu'ils ne rembourseront pas plus tard quand les cours se dégonfleront.

La bourgeoisie à l'avant-garde

Mais pourquoi donc le grand capital canadien, non sans controverses en son sein, vient-il de se mettre en position d'avant-garde dans cette stratégie de hausse des taux d'intérêt à court terme par rapport à l'Allemagne, au Japon et aux EU ? Pourtant, aux EU, le prétexte de l'inflation aurait paru beaucoup plus crédible pour hausser les taux dès maintenant étant donné une meilleure conjoncture économique qu'au Canada.

C'est que la bourgeoisie canadienne a un problème que n'a pas la bourgeoisie américaine, qu'elle croyait bien avoir réglé avec maestria mais qui revient en force avec une reprise plus dynamique : c'est le problème du déficit du compte courant qui exerce une pression à la baisse sur le dollar canadien.

D'un solde déficitaire record de 28 milliards \$ en 1993, soit 4 % du PIB — prétexte aux foudres des milieux financiers, qui en profitaient pour justifier un taux d'intérêt élevé envers les gouvernements fédéral et provinciaux — le Canada est parvenu, en 1996, à dégagé un surplus de 4 milliards \$ à force de coupures drastiques ; à l'austérité salariale plus grande qu'aux EU de 1992 à 1995 à taux de change égal ; à la dégringolade du taux de change par rapport au dollar américain de 1991 à 1995 ; et, the last but not the least, à la croissance américaine plus forte aux EU qu'au Canada ce qui a tiré les exportations et restreint les importations.

Mais voilà que depuis la mi-1996, le solde du compte courant redevient négatif au rythme d'un taux annuel de 13 milliards \$ au deuxième trimestre de 1997. Cette volatilité ne doit pas étonner puisqu'en aucune façon le problème structurel de la balance canadienne des paiements n'a été résolu, soit un service de la dette extérieure qui demeure au niveau de 26 milliards \$ depuis 1993 malgré la baisse des taux d'intérêt. En fait l'équilibre du compte courant, en 1996, était à 100 % dû à un surplus de la balance commerciale de 40 milliards \$ avec les EU.

La bourgeoisie canadienne sait aussi qu'un dollar canadien faible, nécessaire pour le maintien à ce niveau d'exportations nettes mais obstacle à l'achat d'actifs

aux EU, nuit à sa pénétration de la bourgeoisie canadienne aux EU et facilite la remontée de la pénétration américaine au Canada malgré l'endettement international record des EU. Depuis 1975, presque chaque année, les investissements directs canadiens à l'étranger ont été plus importants que ceux de l'étranger au Canada, tant et si bien qu'en 1998, si l'actuelle tendance se maintient, ces investissements cumulés de part et d'autre seront à égalité pour la première fois dans l'histoire du Canada.

En un mot, la bourgeoisie canadienne devient une bourgeoisie impérialiste normale mais avec une base industrielle faible et tronquée. C'est dire comment la baisse précipitée du dollar canadien de près de 90¢ américain à 72¢, de 1991 au début 1995 fut une concession obligée de la part de la bourgeoisie. Mais la hausse des taux à peine avait-elle fait remonter le dollar canadien à 73¢ que la crise est-asiatique l'a fait redescendre à 70,1¢ (17 décembre). Les petits plans des financiers canadiens ne pèsent pas lourds dans la tourmente venant de l'Asie.

Non pas que la bourgeoisie impérialiste canadienne soit devenue mondialement impuissante à cause de l'affaiblissement de son dollar. Depuis 1995, le dollar canadien a bénéficié de l'appréciation du dollar américain par rapport à presque toutes les autres monnaies du monde. La bourgeoisie canadienne a donc quelque peu réorienté vers l'extérieur des EU ses investissements directs et beaucoup plus ses placements. Mais elle ne peut, à long terme, laisser les EU reprendre les fortes positions qu'ils avaient au Canada dans les années 60 ni renoncer elle-même à pénétrer le marché américain où elle dirige 80 % de ses exportations et elle détient toujours plus de la moitié des ses investissements directs cumulés.

Une classe ouvrière vaincue et divisée

Dans les années 80, la plus grande résistance de la classe ouvrière canadienne aux politiques néolibérales que la classe ouvrière américaine — soulignée par des écarts croissants de salaire réel plus élevé, d'heures travaillées moindres et de fardeau fiscal plus lourd qu'aux EU — n'avait pas donné d'autres choix à la bourgeoisie canadienne, dans le cadre de l'ALENA, que de jeter du lest en laissant aller le dollar pour venir à bout des déséquilibres budgétaire et surtout du compte courant. Durant la décennie 90, après la récession de 1990-1991 et la reconquête du pouvoir par le Parti libéral en 1993, elle est passée à la contre-attaque avec succès,

utilisant comme principal cheval de bataille le chauvinisme anti-qubécois pour imposer l'amère pilule néolibérale à une classe ouvrière profondément divisée.

Elle veut maintenant récolter les fruits de cette victoire, et surtout ne pas laisser la croissance redonner à la classe ouvrière un meilleur rapport de force social, d'où un possible UPS canadien qu'aurait bien voulu, par exemple, le Syndicat canadien des postiers. D'autant plus que, selon la bourgeoisie, persistent les rigidités du marché du travail au Canada : un plus haut taux de syndicalisation qu'aux EU (plus de 30 % contre moins de 15 %) et, malgré les coupures, un filet de sécurité social maillé plus serré qu'aux EU où il n'y a pas d'assurance-santé publique ni, désormais, d'assurance-sociale universelle.

La bourgeoisie canadienne ne veut pas non plus donner un meilleur rapport de force politique au gouvernement du Québec, en retard dans sa lutte contre le déficit, non seulement sur le fédéral, la Colombie-Britannique et l'Alberta, mais même sur l'Ontario où la croissance est plus importante qu'au Québec. Coincé entre sa lutte pour le déficit zéro et le plan B fédéral — mélange de non-reconnaissance du droit à l'autodétermination de la nation québécoise, de reniement des normes de la démocratie bourgeoise et d'un ultra-chauvin partitionnisme à l'irlandaise — le gouvernement national-populiste du Québec plie devant Ottawa tout en assommant le peuple québécois de coupures.

La classe ouvrière saura-t-elle se ressaisir en rebâtissant son unité sur la base d'un rejet militant du plan B ; de rejet donc des partis du nationalisme canadien qui mettent en avant ou appuient le plan B ; et de rejet des partis du nationalisme québécois qui recherchent le compromis dans le partenariat avec les forces chauvines au lieu de le combattre ? Seuls de tels rejets ouvriraient la porte à la possibilité d'une riposte pan-canadienne victorieuse à la UPS contre les politiques néolibérales. Pour l'instant, rien n'indique une telle issue. ■

Sources :

- 1) statistiques : Statistique Canada ; Industrie Canada ; Banque des règlements internationaux ; OCDE.
- 2) revues : *Commerce*, *The Economist*, *Forbes*, *Fortune*.
- 3) journaux : *Le Devoir*, *The Gazette*, *The Globe and Mail*.

Octobre 1917 : un colloque et ses défis



Les 14, 15 et 16 novembre s'est tenu le colloque « Octobre 17, causes, impact, prolongements », à l'Université Paris VIII, de Saint-Denis. Plus d'une centaine de contributions écrites, la présence de très nombreux chercheurs français, britanniques, allemands, russes, cubains, mexicains, américains... Des spécialistes éminents de diverses disciplines intervenant au cours de plusieurs tables rondes... La richesse des participations fut à la hauteur du défi que représentait ce colloque.

À la différence des précédents anniversaires de la Révolution russe, il ne s'agissait pas de « commémorer », mais bien de réfléchir et débattre. Sur Octobre, et à partir d'Octobre...

Coincidence des dates, le *Livre noir du communisme* venait d'être publié. Vecteur d'une puissante entreprise idéologique et médiatique de criminalisation du communisme, cet ouvrage monumental par sa taille (800 pages) se réduit quant à sa portée à une idée : la nature criminelle du communisme. Une comptabilité macabre prenant valeur de verdict définitif : « *Communisme = 85 millions de morts* ». Tout est dit ! Plus besoin de débattre, de réfléchir, de travailler.

Des questions toujours actuelles

Ce colloque symbolisait en quelque sorte la démarche inverse : Octobre reste un objet d'étude, prête à des lectures différentes, invite à ouvrir de nouveaux chantiers de recherche. Certes, cela n'est pas nouveau. Une des soirées les plus vivantes fut celle consacrée à « Octobre vu de France » où furent exposées et analysées les lignes de partage et les lectures diverses auxquelles donna lieu immédiatement Octobre dans le mouvement ouvrier français. Mais, dans le contexte présent, c'était un acte politique que de témoigner qu'Octobre n'a pas été englouti dans la disparition de l'URSS, qu'il reste actif, ne serait-ce que par les questions qu'il soulève de façon plus impérieuse que jamais.

Les intitulés des divers forums du premier jour donnent une idée du champ des questions posées : « **La révolution : coup d'État ? Mouvement populaire ?** » ; « **Le système : l'effondrement était-il fatal ?** » ; « **L'impact mondial** ».

Les ateliers du deuxième jour travaillèrent sur « **La révolution : stratégies politiques** » ; « **Le système : les enjeux des années 20, genèse du stalinisme** » ; « **L'impact mondial : en Europe** » ; « **La révolution : émancipation et révolution culturelle** » ; « **Le système : le modèle et sa crise** » ; « **L'impact mondial : dans les pays du sud** ».

Le dernier jour fut consacré à une table-ronde sur le thème : « **Quels bilans ?** ».

Un pluralisme assumé

Le second défi était qu'un tel acte ne saurait être du ressort d'un courant politique donné, d'une unique tradition : il appelle un pluralisme assumé. Tel fut le choix décidé d'emblée par les organisateurs, c'est-à-dire l'association Espaces Marx, le Centre Ernest Mandel, la formation doctorale Culture et société dans la CEI et les pays d'Europe centrale et orientale de l'Université Paris VIII, l'Institut d'histoire contemporaine de l'Université de Bourgogne. Par ailleurs, furent invitées à coopérer à l'initiative les revues *Cahiers d'Histoire*, *Critique communiste*, *Recherche socialiste*, *Nouvelle Alternative*, *Notes de la Fondation Jean Jaurès*, *La Pensée*, *Politique La Revue*, *Recherches internationales*, *Regards*...

À l'heure des bilans, on put regretter que le colloque n'ait pas créé l'événement comme il était en capacité de le faire. Sans doute cela tint pour une grande part à la faible participation du courant social-démocrate et à une implication insuffisamment vigoureuse des diverses familles politiques qui étaient partie prenante. L'autre regret, mais celui-ci est tonique, est lié à l'insuffisance de temps laissé aux débats entre participants. Il est vrai que tant de problèmes soulevés appelaient à de vraies confrontations approfondies, alors que les conditions matérielles faisaient qu'il fallait trop souvent se contenter d'une juxtaposition d'interventions. Une invitation à ne pas se cantonner à ces trois journées, mais à envisager une suite. Au-delà de la publication des contributions, la mise en place d'un réseau d'échanges et de recherches est envisagée.